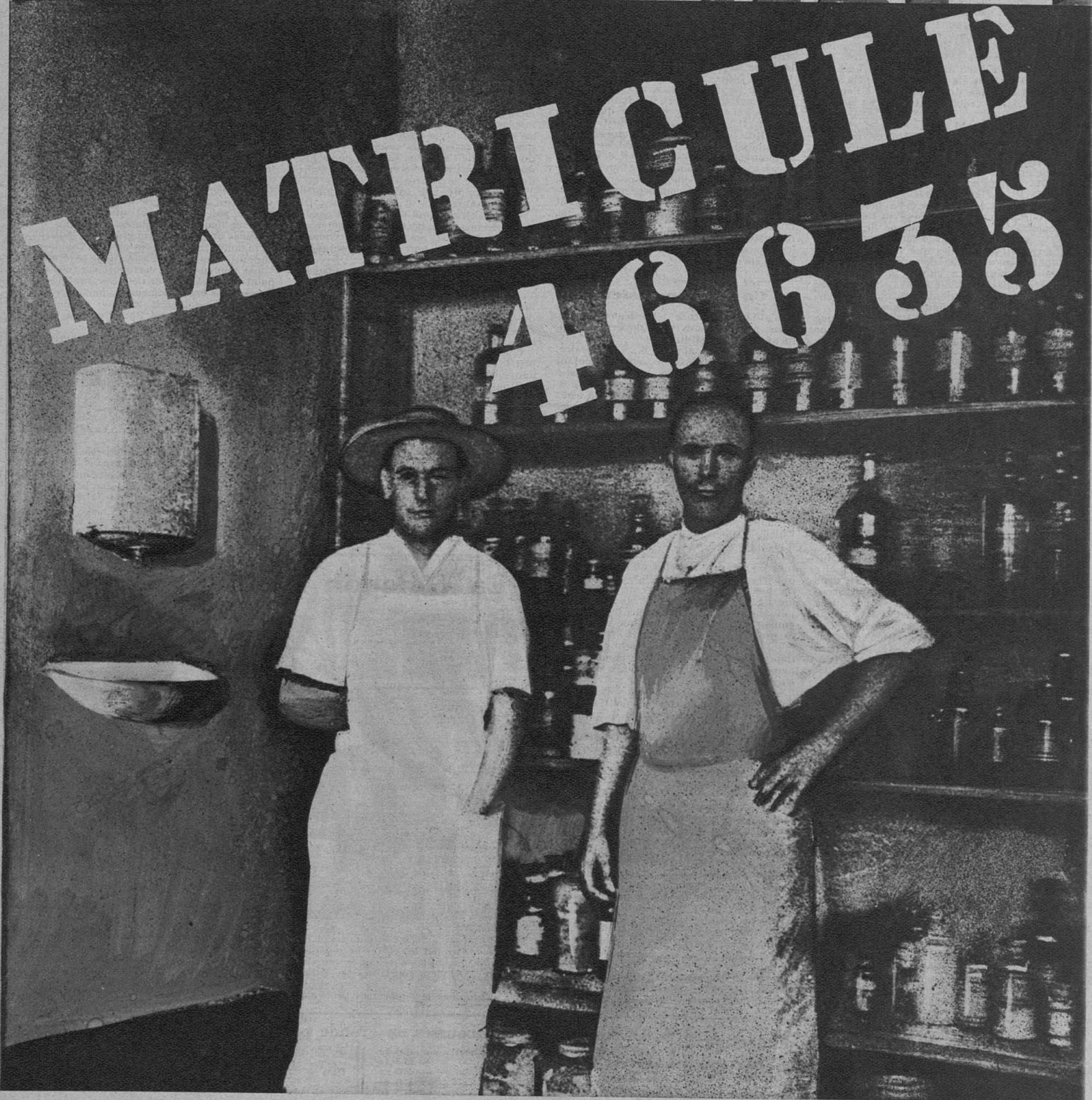


# POLICE MAGAZINE

## MATRICULE 46635



Lire, page 3, la suite des sensationnels mémoires d'un forçat en rupture de ban. Cette évocation de l'enfer de Cayenne est vraiment saisissante. *Ci-dessus* : deux forçats célèbres, photographiés à l'infirmerie du bagne : Brière et Manda (à droite).

# A HUIS CLOS

## - Causes Salées -

**Méfiez-vous des amis si vous avez des filles.**

C'est une pâle et frêle gamine de quinze ans qui, ce jour-là, s'était assise devant la Cour. Intimidée par l'appareil judiciaire, elle s'était affaissée entre ses gardes et, obstinément, avait baissés ses yeux où les larmes perlaient. A l'autre bout du banc, encadré lui aussi d'uniformes, un homme paraissait devant les magistrats. C'était un gros gaillard, rougeaud de peau et roux de cheveux ; une suffisance odieuse se lisait sur sa face bouffie. De temps à autre, avec un sourire répugnant, il se tournait vers la fillette et, en toussant, tentait d'attirer son regard.

Enfin, d'une voix monocorde, le conseiller rapporteur se mit à lire et, sous la sécheresse juridique des mots, un drame navrant s'esquissa.

Bien qu'il s'intitulât garçon boucher, l'inculpé, Amédée P..., vivait en réalité d'une profession moins officielle : il prenait pour les courses des paris clandestins. Il était aidé, dans sa besogne de bookmaker, par un certain L..., qui, lui, tenait la comptabilité. Tandis que P... était célibataire, L... était marié avec une femme plus âgée que lui, déjà mère de trois enfants. De cette union était née une fillette qui, à l'époque de l'affaire, venait d'atteindre sa quatorzième année.

Fort en retard pour son âge, elle n'a jamais pu, en classe, faire de progrès ; au surplus, sa mauvaise santé nécessite soins et repos. Aussi la pauvre fillette est-elle presque illettrée malgré les efforts qu'a faits sa famille.

Or P... est non seulement le patron, mais aussi l'ami de L... Les deux hommes, en dehors de leur travail, s'invitent réciproquement et L... n'a pas manqué de recevoir P... à son foyer. Leurs relations sont même devenues si amicales que L... propose un jour à son camarade de venir prendre chez lui ses repas. La cuisine du restaurant n'étant pas favorable à tous les estomacs, une nourriture familiale sera à la fois meilleure, plus saine et plus économique.

A partir de ce moment P..., vient chaque jour chez L..., il y rencontre chaque jour M<sup>me</sup> L... et la fillette qui, malgré son infantilisme intellectuel, est de visage assez agréable.

Un jour, M<sup>me</sup> L..., devant subir une opération chirurgicale, quitte son foyer, non sans s'être assurée auparavant que sa fille trouvera tout le nécessaire chez ses grands-parents. Apprenant cette décision, P..., sur qui, décidément, la gamine a fait impression, brusque les choses. Un matin où les parents sont absents, il pousse la fillette sur le divan et, les yeux luisants de désir, la serre dans ses bras. L'enfant se débat et résiste, mais l'homme a trente-neuf ans.

Laisse-toi faire, Suzanne, bredouille-t-il. Tu verras comme tu seras heureuse.

Et en même temps, avec la brutalité d'un mâle affolé, il renverse l'enfant, lui applique sur la bouche sa large main de boucher, et, dans un spasme de douleur, l'enfant subit l'étreinte de la brute.

A dater de cet instant, Suzanne vit dans une terreur continuelle. Va-t-elle tout raconter à son père ou à ses grands-parents ? Elle hésite, elle le ferait peut-être si P... n'était là et ne la menaçait à toute heure du jour :

— Si tu dis quoi que ce soit de ce qui est arrivé, par ta faute ou le reste, je te ferai mettre pendant toute ta vie dans un couvent.

Suzanne, terrifiée, se tait. Le mois suivant, elle apprendra à son odieux amant qu'elle est enceinte. Le boucher affecte de rire :

— Ne t'en fais pas, petite, lui dit-il ; ta maman ne s'apercevra de rien.

Et un matin, il tire de sa poche une bouteille pleine de sang de poulet, avec lequel il « maquille » le linge de sa jeune maîtresse.

Et, l'esprit en repos, il continue cyniquement à abuser de la fillette.

Un jour pourtant il a peur : Suzanne prend un embonpoint accusateur ; il entraîne alors l'enfant chez une faiseuse d'anges, qui la délivrera de son fardeau. Mais l'enfant que porte Suzanne résiste à toutes les manœuvres de la mégère, et la gamine accouche un jour... Emotion de la mère. Fureur du père. Celui-ci décide de tirer de l'indigne ami une éclatante vengeance, et il court chez le commissaire dénoncer l'affreux personnage. Mais, de son côté, Suzanne médite une vengeance ; elle sait que son amant a déposé dix mille francs chez un cafetier qui s'occupe de paris aux courses. Elle court chez le débitant, prend la somme et va la déposer en lieu sûr. De cette façon, si, à cause de son inconduite, ses parents la jettent dehors comme ils l'en

ont menacée, elle aura assez d'argent pour parer à ses premiers besoins.

Quelques temps après, l'enfant naît, mais il meurt le même jour. A la même heure, son père est écroué.

Six mois de prison à P... pour tentative d'avortement, a décidé le Tribunal correctionnel. C'est trop, a pensé P... qui interjette appel.

De sa prison, P... porte plainte contre Suzanne, car il a su qu'elle a été chercher ses dix mille francs.

La fillette est condamnée de son côté ; elle devra entrer dans un patronage. C'est trop, a pensé aussi le père de Suzanne, qui a également interjeté appel pour sa fille. La cour, en son audience, a réuni les deux procès, et c'est pourquoi Suzanne, rétablie, est assise non loin de son séducteur.

P... est beau parleur, il nie tout : le viol n'a existé, selon lui, que dans l'imagination de la fillette.

L'avortement, il ne l'a pas conseillé ; c'est Suzanne qui, de sa propre initiative, s'est adressée à une faiseuse d'anges. Cet homme aux poils roux, à la large carrure, parle en termes émus du petit être né de ses œuvres, mais décédé, assure-t-il, par la faute de sa mère.

Mais, outrée de tant de mensonges, Suzanne se lève et, face aux juges, dans un sursaut d'énergie et d'indignation, elle crie la vérité. Sous ces mots qui le flagellent, P..., cyniquement, sourit. Quand la petite a terminé son réquisitoire et qu'elle retombe sur son banc, à bout de forces, il lui envoie un baiser, du bout des doigts, et ses gardes l'entendent murmurer :

— Ça valait la peine de risquer la prison. Si j'étais libre, je recommencerais bien.

Dans six mois il le sera, la Cour n'ayant pas élevé la peine. Heureusement pour elle, la petite sera dans un patronage jusqu'à sa majorité. Mais il faut avouer que, parfois, les magistrats font preuve d'une singulière indulgence.

M<sup>e</sup> HYVET.

### Un vilain monsieur.

L'affaire est située à Bordeaux. Le président ouvre le dossier et commence l'interrogatoire :

— Vous vous appelez Z... Paul-Désiré, bien que vous soyez le septième enfant d'une honorable famille. Vous demeurez à Paris, rue Fromentin, et exercez la profession de maître d'hôtel, mais de façon assez intermittente, si j'en juge par votre casier judiciaire, qui porte un nombre imposant de condamnations : quatre mois pour vagabondage, six pour coups et blessures, deux ans pour bigamie, et treize mois pour vagabondage spécial ; le tout complété par dix années d'interdiction de séjour... Il vous est, en somme, resté bien peu de temps pour vous livrer à votre travail entre ces différentes peines...

Paul-Désiré, un petit bonhomme sur lequel la quarantaine a largement pesé, d'un signe du chef, affirme juste les déclarations du magistrat. Au demeurant, il a tout l'air de n'y attacher qu'une médiocre importance. On devine qu'il a l'habitude du box d'infamie. Son regard vif sonde l'assistance et se fixe par instants sur une jolie brunette, un peu pâle, comme s'il voulait lui commander quelque chose, par ce procédé de magnétiseur.

La jeune personne essaie de fuir ces yeux impératifs et par instants frissonne à la manière de l'oiseau que terrorise une couleuvre.

— Vous êtes ici, reprend la voix du président, pour répondre d'un délit d'escroquerie assez particulière et qui se complète de violences et attentat aux mœurs que malheureusement la loi ne peut atteindre en l'état actuel de la jurisprudence. En bref, vous êtes ce qu'on appelle un vilain monsieur, et la relégation vous guette. Votre défenseur est là ?

M<sup>e</sup> Blaise André signale sa présence au moyen d'une courbette des plus réjouissantes. Tout jeune stagiaire à ses débuts, son émoi fait un plaisant contraste avec le calme serein de son client.

En quelques mots, l'exposé de l'affaire est donné en pâture aux assesseurs et à l'auditoire, mais lorsque la dame Célestine Briochet est appelée pour faire sa déposition le ministère public réclame le huis-clos avec juste raison, car les aveux de la plaignante menacent de faire rougir les êtres les plus blasés, jusques et y compris MM. les gendarmes chargés du service d'ordre, et pourtant habitués à en ouïr de toutes les couleurs.

M<sup>me</sup> Célestine Briochet atteint à peine sa majorité. C'est l'aimable brune aux yeux candides que, tout à l'heure, fixait

avec insistance le prévenu. Elle est aux côtés de son époux, lequel exerce le métier de garçon d'épicerie. Ce tout jeune ménage — le mari sort, en effet, tout juste du régiment — est réputé sérieux et travailleur. Célestine, depuis trois ans, sert en qualité de fille d'étagère (préparation des hors-d'œuvre) dans un grand restaurant où Paul-Désiré était parvenu à décrocher un poste de maître d'hôtel. Tout de suite, il devina dans cette petite, alors en état de veuvage provisoire, puisque son époux était encore sous les drapeaux, une proie possible et surtout facile.

Expert en l'art du « boniment », il eut tôt fait d'arriver à ses fins, c'est-à-dire, pour débiter, de l'emmena chez lui chaque soir afin de lui inculquer les bons principes.

En huit jours, Célestine connaissait l'usage, nouveau pour elle, de la coco, de l'éther et de maints exercices amoureux dont elle n'avait jamais eu même l'idée.

La semaine d'après, Paul-Désiré passa à un autre genre de leçons. Célestine, conquise, enivrée de stupre et toujours plus avide de sensations rares autant qu'inconnues, enregistra les nouveaux conseils sans étonnement. Elle apprit ainsi à patienter devant un bock à une terrasse de café, à engager la conversation avec un voisin d'apparence cossue, au besoin à montrer d'un clin d'œil ses dispositions pour l'amour, enfin à tirer le maximum, au moyen de paroles savantes encore que classiques, du monsieur emmené à l'hôtel.

Mais les premiers essais officiels de Célestine dans la carrière de poule tarifiée ne donnèrent que de piteux résultats. Paul-Désiré, pour lui faire entrer le métier dans les moelles, rossa sa compagne.

La jeune femme pleura, gémit, hurla, mais n'osa point abandonner son tourmenteur. Celui-ci, par contre, commençait à se lasser. La malheureuse avait abandonné sa place, lui ne se rendait au restaurant que dans l'attente des résultats palpables du travail de Célestine. Ceux-ci ne se produisant point, il trouva éreintant de continuer à faire le maître d'hôtel alors qu'il avait escompté une existence infiniment plus reposante.

Ce fut Célestine qui mit un point final à ses rancœurs en lui dévoilant que son mari, toujours à Epinal, possédait les économies du ménage, chose dont elle avait jusque-là oublié de parler.

Le plan de Paul-Désiré fut rapidement établi. Il envoya sa maîtresse dans les Vosges, avec mission de rapporter coûte que coûte ces fonds indispensables, lui dit-il, à l'achat d'un « bistro » qu'il avait en vue et où ils pourraient vivre heureux tous les deux, par la suite.

Célestine, toujours aveuglée par l'amour, prit le train et, deux jours plus tard, revenait avec une procuration en règle permettant de toucher 12 000 francs dans une banque où le pauvre militaire avait déposé tout son avoir.

Comment s'y prit la jeune femme pour obtenir ce résultat ? Le procès ne le dit point. Ce qui se passe entre époux n'a pas besoin de publicité. Toujours est-il que Paul-Désiré eut dans les délais minima la somme entre les mains. Il y adjoignit le produit de la vente totale de tous les meubles du ménage que Célestine vit s'égailler d'un œil serein. Puis il décida de partir pour Bordeaux, où, affirma-t-il, se trouvait le fonds de vins qu'il avait en vue.

Le couple descendit dans un bon hôtel et dès lors Célestine trouva l'existence charmante. Mais au bout de huit jours, une surprise rafraîchit son enthousiasme. Paul-Désiré amena une femme dans leur chambre, la présentant comme une vieille camarade rencontrée par hasard sur les allées de Tourny. En fait, c'était une prostituée d'âge canonique, habile à tous les jeux du divan, éprise de vices en tous genres et que Paul-Désiré avait enflammée jusqu'aux os, avec deux coups de « mirettes » et trois bobards.

— Nous ferons ménage à trois, décréta le séducteur.

Célestine, cette fois, jeta les hauts cris. Elle aimait son homme et ne voulait pas entendre parler d'un partage, même en conservant la meilleure part.

Un coup de poing sur l'œil la mata tout de suite et elle se soumit aux exigences du couple.

Cette vie dura quarante-huit heures, pendant lesquelles le trio ne bougea pas du lit, mangeant et buvant, buvant surtout, à la façon des Romains de la décadence. Le troisième jour, Paul-Désiré sortit pour acheter des cigarettes... Il ne revint jamais.

Las des femmes et de la volupté, il avait pris le train de Biarritz, où il perdit au casino tout l'argent qu'il avait pris le soin d'emporter afin de s'approvisionner en « gauloises ».

Il est vrai que la somme représentait l'avoir total de ce singulier ménage.

Célestine se réveilla sans un sou, seule, car l'hénaire vicieuse s'était enfuie égoïstement, et à la tête d'une note d'hôtel astronomique.

Il ne lui restait qu'une petite valise et ses yeux pour pleurer.

Le directeur de l'établissement en face de cette désolation ne put que faire arrêter la pauvre abandonnée.

À la police, elle ouvrit son cœur entre de nouveaux sanglots.

— Il faut aviser votre mari, lui dit un inspecteur, c'est la seule ressource que vous ayez.

Célestine s'y résigna en frissonnant.

Et c'est à la suite de la plainte déposée par le pauvre Briochet que Paul-Désiré, dont la figure était connue de toutes les brigades de gendarmerie grâce au bulletin de la police judiciaire, fut arrêté à Toulouse, où il attendait une occasion pour se refaire.

Les témoins ayant corroboré sur tous les points la déposition de Célestine, sauf sur les coups et les orgies demeurrées dans un mystère indispensable, le tribunal condamne l'astucieux et sensuel Paul-Désiré à trois ans de prison et à la relégation.

— Et notre argent ? s'exclame le mari, qui n'entend pas perdre ses économies en sus de son honneur.

Mais les juges ne répondent point. Au reste, a-t-on jamais pu peigner un diable dénué de chevelure ?

C'est évidemment l'avis de l'épouse qui abandonne d'un cœur léger cette petite fortune pour ne plus penser à sa déplorable aventure.

— Allons, viens, souffle-t-elle à son mari en le prenant par le bras. C'est fini, toute cette saleté-là... N'y pensons plus ! Elle a bien raison, la jolie brunette ; l'avenir efface tout, et c'est la véritable justice immanente.

J. CRÉTEUIL.

## La fonction crée la dignité



Il existe, en Angleterre, des collèges où les fautes commises par les élèves ne sont pas jugées par les professeurs, mais par les enfants eux-mêmes, constitués en tribunal.

Les condamnés se soumettent bénévolement à leurs sentences. Les juges improvisés exercent leurs fonctions avec beaucoup de dignité et, pour en imposer aux coupables, se coiffent comme de véritables magistrats anglais et s'entourent d'un cérémonial imposant. (I. P. S.)

Direction - Administration - Rédaction

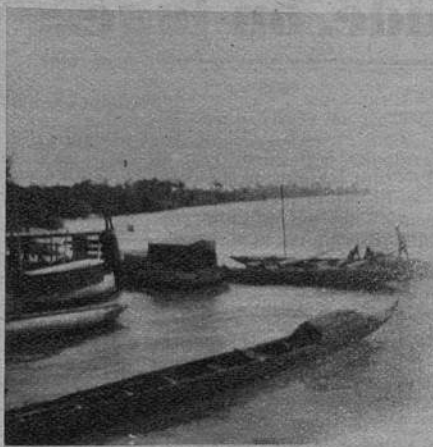
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX<sup>e</sup>)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

**ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes**

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



tiens à partir par là, débrouille-toi tout seul, me dit-il.

— Il est donc si difficile, insistai-je, de traverser le Maroni ?

Russo haussa les épaules :

— Le Maroni n'est rien, mais je n'ai pas envie de faire connaissance avec les prisons hollandaises.

— Je croyais...

— Tu croyais à tort. On ne t'a donc pas parlé encore de l'affaire Coutancot ?

J'avouai mon ignorance et, pour me décourager définitivement de tenter de m'enfuir vers Albina la Jolie, Russo me conta cette histoire qui a fermé aux hommes

*Le Maroni n'est guère difficile à traverser : aussi les forçats nouvellement arrivés se laissent-ils séduire par la perspective de fuir de ce côté.*

du bagne la terre hollandaise. En juin 1922, aux locaux disciplinaires de Saint-Laurent se trouvait, en prévention d'évasion, le nommé Coutancot, dont la mémoire doit être honnie par toutes les générations de bagnards présents et futurs. Cet homme, déjà évadé au début de la guerre, s'était marié à Paramaribo et y avait ouvert un chantier d'entrepreneur en bâtiments. Sans doute eût-il coulé toute une vie paisible si la mauvaise habitude ne lui était venue de battre sa femme et de perdre son argent au jeu. Sa vie de débauche et de querelles finit par émouvoir les autorités hollandaises qui, en 1921, mirent la main sur Coutancot et l'expédièrent à Saint-Laurent.

Donc Coutancot attendait de comparaître devant le Tribunal spécial militaire quand un de ses compagnons de blockaus, un Parisien nommé Marcel, lui proposa de s'évader à nouveau. Un dimanche après-

midi, tous deux fracturèrent la porte d'une chambre de surveillant, ouvrirent une fenêtre donnant sur la campagne, se couchèrent jusqu'au soir au bord du Maroni et, ayant volé une barque, gagnèrent Albina à force de rames. De là, par un sentier que connaissent bien les vieux forçats, ils marchèrent jusqu'à la tribu des Roches, un petit village d'une vingtaine de cases où cent nègres vivent de la chasse et de la pêche et halent des pièces de bois pour le compte d'une compagnie américaine. Là, les évadés sont toujours bien reçus, trop bien même, car les nègres, en échange de leur aimable accueil, quémantent des pantalons, des chemises, des couvertures, et dépouillent de tout leurs hôtes :

— De drôles de corps, ces nègres, dit Russo en riant. Le soir, ils viennent s'asseoir en rond autour de la case où logent les évadés et ils exigent qu'on leur chante les « Montagnards ». C'est là leur chanson favorite ; ils la connaissent par cœur, mais veulent toujours l'entendre et, quand arrive le refrain, il faut les entendre hurler à pleins poumons comme des diables au sabbat : « Halte-là, halte-là, halte-là ! les montagnards sont là ! »

De la tribu des Roches, Marcel et Coutancot abattent les vingt kilomètres qui les séparent de Mungo Mines, une société américaine qui extrait le minerai d'aluminium. Huit cents Javanais étaient employés dans cette entreprise, et, à cette époque, tous les évadés étaient sûrs d'y trouver du travail. C'est là que s'adressèrent les deux hommes, mais, si l'on y accepta Marcel, on refusa d'embaucher Coutancot, ce vieux cheval de retour qui, un an plus tôt, avait, au cours d'une rixe dans la mine, d'un coup de sabre, fendu la tête d'un autre évadé :

— Tant pis, dit Coutancot. Je vais à Paramaribo revoir ma femme.

Il disparut en effet, mais revint à quelques semaines plus tard avec un canot : il veut gagner le Venezuela. Une petite troupe se forme autour de lui, parmi laquelle se trouve le charpentier Grimer. Le jour du départ arrivé, ce Grimer embarque quatre grandes caisses : « Ce sont les vivres, dit-il. Et le canot descend vers la mer.

Au bout de trente heures de voyage, les évadés, soudain, entendent derrière eux le bruit d'une chaloupe à vapeur : le bateau de police de Mungo les poursuit. Bien que Coutancot n'ait rien à se reprocher, il prend peur, accoste en toute hâte et s'enfuit, suivi de Grimer, à travers la forêt. C'est alors que le charpentier lui avoue que ses quatre caisses contenaient des outils dérobés à Mungo Mines ; on les poursuivait pour ce vol. Que faire ? Sans argent, sans ressources, ils ne peuvent rester en brousse. Heureusement, à vingt kilomètres de Paramaribo, Coutancot connaît une cantine tenue par un Chinois. Ils s'y rendent, ligotent le Chinois, pillent la boutique, s'enivrent et, pour ne laisser aucune trace de leur forfait, ils mettent le feu à la bicoque, qui grille avec son Chinois de maître. Mais on les aperçut, on les traque, on les arrête. Coutancot est conduit à Surinam ; il compte s'en tirer avec vingt ans de travaux forcés, car la peine de mort n'existe pas en Hollan-

*Le premier village du Venezuela où les évadés arrivent la plupart du temps.*

# M A T R I C U L E

VI

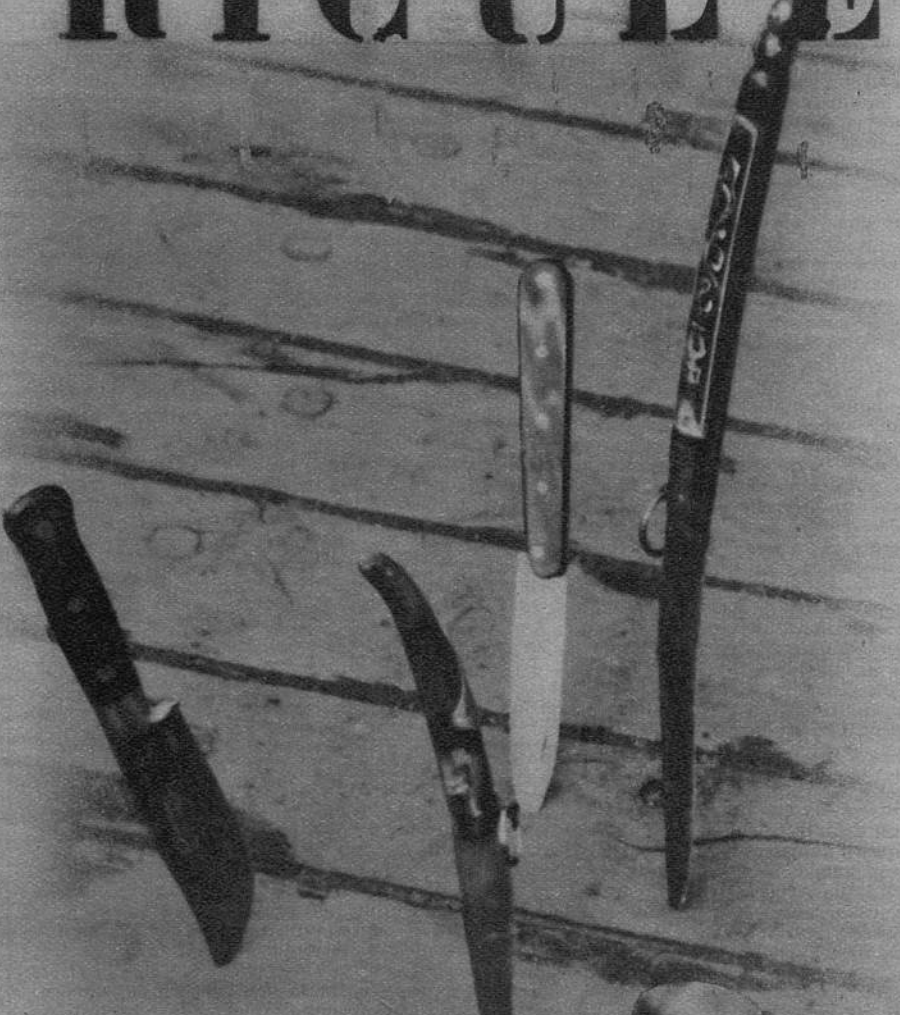
## Conseil de guerre.

Russo et Pierrot arrivèrent presque ensemble à la clairière où nous nous étions donné rendez-vous pour tenir conseil. Les deux hommes se serrèrent la main, et nous sentîmes par ce seul fait toute l'importance de la décision qui allait être prise en ce lieu. Russo et Pierrot, après avoir été les amis les plus intimes, étaient depuis longtemps devenus ennemis ; leur querelle était née précisément à propos d'une évasion : Pierrot, né sur les côtes bretonnes, ancien Terre-Neuvas, excellent marin, ne cessait de harceler son ami pour le décider à préparer leur fuite ; un jour, en pleine case, Russo, excédé, gifla son môme. Celui-ci ne riposta pas, mais leurs relations furent brisées et l'on apprit que Pierrot avait confié à quelques camarades : « Un jour, il me paiera cette gifle de sa vie. »

On attendit d'abord ce jour, puis, les années passant, personne n'y pensa plus. Cependant Russo et Pierrot ne s'adressaient jamais la parole. Pour qu'aujourd'hui ils se fussent cordialement salués, il fallait que le cas fût grave. Il l'était en effet. Venus sous différents prétextes de plusieurs points d'alentour, Saint-Laurent, Charvein, les Malgaches, cinq hommes s'étaient réunis dans ce coin de brousse pour mettre au point une grande « cavale ». Dès les premières confidences surprises au sujet de ce prochain départ, j'avais demandé à en faire partie ; les exhortations passionnées de Bébert et la mort de Julien m'avaient définitivement décidé à quitter au plus vite cette terre d'avilissement et de mort. De cet instant devait peut-être dater notre liberté.

Seuls Russo et Pierrot, vivant depuis plusieurs années au bagne, étaient capables d'organiser une expédition de cette importance. Je m'en aperçus dès que, naïvement, je proposai tout simplement de traverser le Maroni et de gagner la côte hollandaise. Depuis le jour de mon arrivée j'avais, en effet, gardé dans ma mémoire l'image de la rive si proche sur laquelle s'étalait la riante cité d'Albina. Ce qu'on appelle là-bas le mirage de Surinam m'empêchait de croire les anciens qui m'assuraient sans cesse que la Guyane hollandaise était fermée aux forçats. La facilité avec laquelle on nous laissait sans surveillance aller de Saint-Laurent aux camps et aux chantiers me semblait permettre une évasion rapide. Mais Russo m'interrompit dès que j'eus ouvert la bouche pour exposer mon projet : « En face, il n'y a rien à faire. Si tu

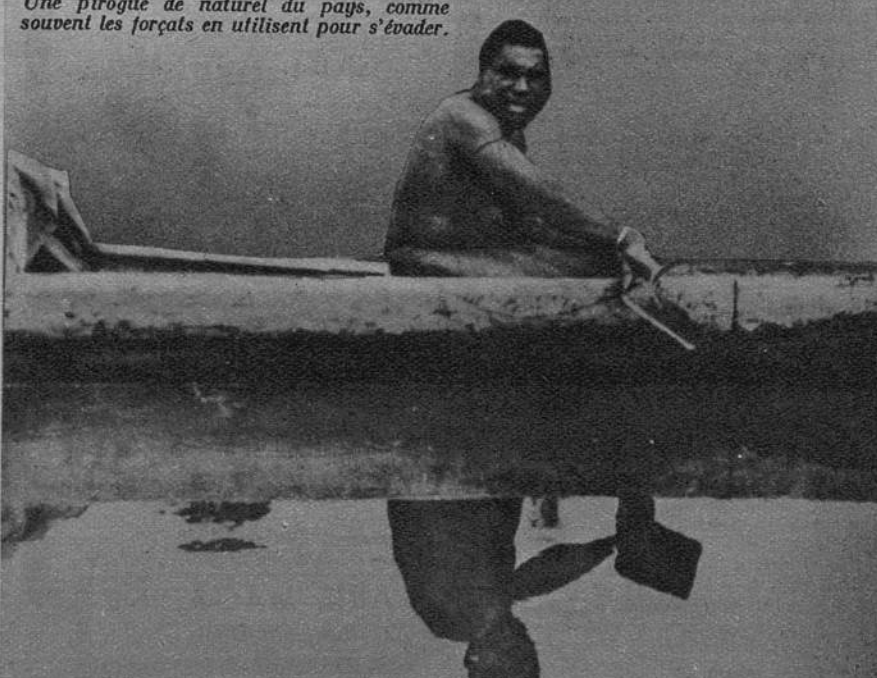
*Une pirogue de naturel du pays, comme souvent les forçats en utilisent pour s'évader.*



4 6

*Les manches de nos couteaux formèrent sur le sol un dessin bizarre.*

6 3 5



*Un forçat s'en va demi-nu sous le soleil brûlant.*

de... Hélas ! depuis plusieurs mois les crimes d'évadés se multiplient dans la colonie et la reine Wilhelmine décide de faire un exemple ; spécialement, pour le malchanceux Coutancot, elle rétablit la pendaison.

Ainsi, au bout d'une corde, se termina, un matin de 1923, la vie aventureuse de Coutancot, en même temps qu'un édit était promulgué pour interdire aux colons d'employer des évadés du bagne. Depuis ce jour, tous les forçats qui avaient atterri sur la terre hollandaise ont été ramenés à Saint-Laurent.

— Alors, proposa un de nos compagnons, évadons-nous par la brousse.

Mais ce fut à mon tour de protester. Je me souvenais trop bien des trois malheureux dont le chef du Nouveau Camp avait refusé d'accepter la reddition ; je ne me souciais guère d'errer inutilement dans la brousse pour revenir, crevant de faim et tremblant de fièvre, me rejeter dans la gueule du loup.

— Dans ce cas, conclut Russo, il ne reste plus que le Brésil et la mer.

— C'est par mer qu'il faut s'en aller, assura Pierrot, le marin breton. Maintenant le Brésil n'est plus sûr. Autrefois on pouvait s'en aller les mains dans les poches jusqu'à Belem, par les goélettes brésiliennes ; une quarantaine de forçats s'évadaient ainsi chaque année ; mais depuis que des évadés ont pris part, sur la terre brésilienne, à des manifestations extrémistes, cette porte de sortie est fermée.

— Eh bien, il n'y a plus de choix possible, dis-je pour conclure. La mer seule nous est permise.

— Et c'est elle que je préfère, riposta Pierrot. Je la connais, la mer ; je me charge de vous y conduire, si vous voulez de moi comme barreur.

Nous acceptâmes d'enthousiasme. Les bons hommes de barre sont rares et sont d'autant plus recherchés qu'ils tiennent dans leurs mains calluses la vie de leurs camarades.

— D'ailleurs, continua encore Pierrot, rien n'est plus facile que de gagner le Venezuela. Pas besoin de boussole ; les alizés qui soufflent de l'est à l'ouest poussent la « bagnole » dans la bonne direction. Reste la barque : rien de plus facile ; il y en a à voler au village chinois. Que l'un de vous vienne avec moi et nous mettons le canot en état de tenir la mer, car il faut y poser une quille, un gouvernail, un mât.

Nous convînâmes que Jojo le Limousin se mettrait avec Pierrot en état d'évasion quatre jours avant les autres. Chaque soir, l'un de nous irait les ravitailler dans la cachette qu'ils auraient choisie. Nous leur couperions en brousse un tronc d'arbre, pour le mât, et, pour la voile, leur porterions des hamacs de toile et quelques sacs à farine volés à la boulangerie.

Nous nous levions, ces dispositions prises, quand d'un geste Pierrot nous arrêta :

— Attendez un instant, je n'ai pas tout dit. Je vous conduirai, soit, mais à une condition.

— Parle.

— Nous emmènerons Roger avec nous. Nous comprimâmes aussitôt. Qui donc, à Saint-Laurent, ne connaissait pas Roger et ne savait pas que les liens les plus tendres l'unissaient à Pierrot ? Faible et efféminé, Roger, arrivé à dix-sept ans au bagne, n'avait pas tardé, par son caractère révolté, à s'y faire une réputation d'homme ; au bout de cinq mois de Guyane, il avait à subir deux ans de cellule et était classé incorrigible. C'est au blockhaus, en attendant son départ pour Charvein, qu'il fit la connaissance de Pierrot, la douceur et la perdition de sa vie. Un soir, à la promenade, Pierrot se plaça derrière lui et lui glissa :

« Viens dans ma cellule, je voudrais te parler. » Roger accepta le rendez-vous ; à peine était-il entré que Pierrot lui proposa de devenir son ami : il l'avait vu de loin chaque jour, au moment où, profitant de la promenade, il venait dans les blockhaus demander des livres, et il n'était aussitôt épris à la fois de sa grâce physique et de son énergie morale. Le Breton avait fait preuve de tant de persuasive éloquence que Roger, après l'avoir écouté longtemps, ne le repoussa pas. Cette liaison acheva de classer Roger : à dix-sept ans il était « inco », à dix-sept ans il était considéré par les « durs »

comme un des leurs, à dix-sept ans il avait un môme.

Mais ces amours ne pouvaient guère durer. Après s'être vus durant quelques jours encore à la promenade, ils furent séparés brutalement. L'un, condamné à deux ans de travaux forcés pour évasion, retourna à son chantier, l'autre dut monter à Charvein et prendre place parmi le bataillon des incorrigibles. Leur dernière entrevue fut émouvante.

— Je vais préparer une nouvelle cavale, dit le Breton. Dans quelques jours je serai sur le Maroni. Tiens-toi donc prêt, car tu penses bien que je ne partirai pas sans toi ; je te promets de venir te chercher.

Et, comme Roger le suppliait de ne pas compromettre son évasion pour lui, il lui répondit en le prenant par les épaules.

— Sans toi la liberté n'est rien. Attends-moi et espère. Bientôt nous serons réunis.

Voilà ce que Pierrot nous conta après que notre décision eût été prise de tenter une évasion par mer.

— J'ai promis, je dois tenir. Si vous ne voulez pas aller avec moi prendre Roger à Charvein, vous pouvez chercher un autre barreur.

En vain, fort ennuyés par ce contretemps qui menaçait de tout perdre, nous essayâmes de lui montrer sa folie. Quelle apparence de raison y avait-il, en effet, à tenter une expédition dangereuse pour délivrer un seul homme, alors que cinq autres pouvaient se sauver sans mal en cinglant directement vers la mer ? Il confessait volontiers que notre expédition s'en trouverait fort compliquée, mais il ne s'en obstinait pas moins. Son honneur et sa passion se liguèrent pour l'empêcher d'entendre la voix du bon sens.

— Je me charge de tout, répétait-il, mais en retour vous devez m'accorder ce que je demande. Sinon, je trouverai bien dans les chantiers cinq hommes plus courageux que vous.

— Eh bien, tête de Breton, finit par s'écrier Russo, il faudra donc en passer par où tu le désires ! Nous irons le chercher, ton môme ; mais ne t'en prends qu'à toi si nous nous faisons tous pincer.

Nous nous regardâmes en hochant la tête avec inquiétude, mais toute hésitation nous était impossible ; nous avions trouvé un barreur excellent, il fallait le garder coûte que coûte. Faisant donc contre mauvaise fortune bon cœur, nous acquiescâmes l'un après l'autre.

Cependant, immobile, Pierrot ne paraissait pas satisfait encore. Il nous considérait avec insistance et ses yeux durs semblaient nous sonder jusqu'à l'âme.

— Il faut jurer, dit-il enfin.

Puis il sortit un couteau de sa poche et, d'un coup de pouce, en fit luire la lame au soleil. Il prit l'arme par la pointe et la lança avec violence ; entre nous, le fer vint s'enfoncer dans la terre et vibra :

— A votre tour, poursuivit le Breton. C'est sur eux que nous allons engager notre parole ; qu'ils soient garants de notre foi et qu'ils punissent les parjures. Pour moi, je m'engage à vous conduire au but, autant que le succès dépendra de mes forces, si vous acceptez la condition que je vous ai posée.

En quelques secondes, nos couteaux eurent rejoint le sien et leurs manches dressés formèrent sur le sol un dessin bizarre. L'un de nous tira de sa veste même un manche de fourchette qui, patiemment aiguisé, était devenu pointu comme une épée et tranchant comme un rasoir. Alors, d'un même élan, nos mains se tendirent et, fixant nos regards sur la place où nos armes se pressaient côte à côte, symbole de nos volontés unies pour le même effort, nous prononçâmes notre serment.

(A suivre.) MATRICULE 46.635.

## On accuse, on plaide, on juge...

### La bataille de deux sœurs rivales : la perle fine et la perle de culture

Depuis près de dix ans, un ardent conflit met aux prises la perle fine accidentelle, l'exquise perle nacrée et ronde dont rêvent toutes les femmes, et la perle de culture introduite récemment sur le marché par le savant japonais Mikimoto.

Les deux perles sont produites par l'huître mélégrine, notamment dans les mers bordant le continent asiatique, elles sont le fait d'une réaction du mollusque contre un corps étranger (grain de sable, castède, algue) qui s'est introduit dans son manteau ; l'huître se défend en enveloppant son envahisseur d'une sécrétion qui est du carbonate de chaux ; cette sécrétion arrive à former une boule dont le développement constitue la perle, alors les couches par resserrement des cristaux prennent l'orient, qui fait la beauté et la valeur de cette perle.

Ce que la nature produit ainsi accidentellement, Mikimoto l'a forcée à le reproduire à la volonté de l'homme en introduisant dans le manteau d'une mélégrine, à l'aide d'une technique très délicate, une minuscule boule de nacre, les perles ainsi obtenues sont, après plusieurs années de séjour des huîtres dans les parcs marins fort belles et fort orientées.

Sont-elles de vraies perles au même titre que les autres ? toute la question est là.

Quand, en 1921, M. Pohl, représentant de M. Mikimoto, introduisant sur le marché les premières perles de culture, la Chambre syndicale des négociants en perles fines s'émut, redoutant les nouvelles venues comme de redoutables concurrentes ; elle refusa même de leur donner un nom, sorte d'état civil qui permit de les distinguer des perles fines.

Les tribunaux civils, saisis de ce litige, reconnurent que, si une dénomination spéciale n'était pas fixée par les usages commerciaux, il convenait toutefois d'avertir les acheteurs de l'origine des perles.

La Chambre syndicale exerça alors, en 1924, des poursuites contre M. Pohl, en vertu de la loi sur les fraudes pour tromperie sur les qualités substantielles et la mise en vente des perles de culture sous le nom seul de « perles » ; la X<sup>e</sup> Chambre correctionnelle avait donné gain de cause à la Chambre syndicale en condamnant M. Pohl à mille francs d'amende.

L'affaire mit près de neuf ans à venir devant la IX<sup>e</sup> Chambre de la Cour, qui, après plaidoirie de M<sup>re</sup> Marc Honorat et Levisalles pour M. Pohl, le bâtonnier de Saint-Auban, Pierre Masse et Chresteil pour la Chambre syndicale, a infirmé ce jugement en déclarant que les perles de culture sont autant que les perles fines de vraies perles, fabriquées par les huîtres mélégrines dans les mêmes conditions accidentelles ou provoquées.

La Cour ajoute qu'il convient toutefois de mettre l'acheteur au courant de la réelle origine de la perle par une dénomination appropriée : perle fine ou perle de culture.

L'arrêt reconnaît que la loi sur les fraudes n'était pas applicable à M. Pohl, dont la bonne foi était évidente, ayant vendu comme « perles » des perles de culture que les plus éminents biologistes considéraient comme de vraies perles.

Après l'acquiescement de M. Pohl, il semble donc que la bataille des deux perles se trouve terminée : chacune ayant sa place sur le marché avec sa dénomination spéciale... perle fine... perle de culture.

### Les petites amies souffraient des dents

— Non, monsieur le juge de paix, je ne paierai pas à M. R..., dentiste, la somme de deux mille francs qu'il me réclame.

— Voyons ce compte, dit le juge de paix du XVIII<sup>e</sup> arrondissement.

Et il lit :

« Pour M<sup>lle</sup> Ginette, une couronne en or et un nettoyage... trois cents francs.

« Pour M<sup>lle</sup> Rosemarie, une dent artificielle, deux obturations... huit cent cinquante francs.

« Pour M<sup>lle</sup> Arlette... trois nettoyages et un pansement... cent quatre-vingts francs.

« Pour M<sup>lle</sup> Suzy... pointes de feu, deux dents enlevées... six cent soixante-dix francs.

« Donc, reprend le juge de paix, M. R..., dentiste, vous réclame le prix des soins donnés à M<sup>lle</sup> Ginette, Rosemarie, Arlette et Suzy ? Mais qui sont ces demoiselles ?

Le dentiste s'exclame :

— Les petites amies de Monsieur.

Le monsieur rétorque :

— Que non pas, ce sont des personnes que je connais et que j'ai envoyées à Monsieur à titre de clientes ; est-on donc tenu, chaque fois qu'on envoie un client à un médecin ou à un dentiste, de payer pour lui ?

— Non, reprend vivement l'artiste en dents, mais vous m'avez dit : je vous adresse des clientes dont vous n'avez même pas besoin de connaître les noms... elles ne vous donneront que leurs prénoms : je me charge du paiement.

— C'est faux.

— C'est la vérité pure !

— Peut-être, suggère le juge de paix, pourrait-on entendre ces demoiselles ?

Mais tout penaud, le client avoue qu'il ne sait ce qu'est devenue M<sup>lle</sup> Ginette qui se fit orner une dent d'une couronne en or, ni M<sup>lle</sup> Rosemarie, qui, ayant perdu une dent, commanda une remplaçante, pas plus d'ailleurs qu'il ne connaît les adresses actuelles de M<sup>lles</sup> Arlette et Suzy.

— D'ailleurs, insiste-t-il encore, ces demoiselles étaient de vagues relations à qui j'ai indiqué un dentiste et non mes maîtresses...

Le juge de paix suggère doucement :

— Allons, monsieur, avouez que vous avez l'âme polygame et que le hasard vous a envoyé des petites amies ayant toutes mal aux dents ; vous avez voulu les faire soigner, c'est très galant de votre part, mais, maintenant, il faut payer...

— Je n'ai jamais, dit-il, qu'une maîtresse à la fois... d'ailleurs, j'ai soixante ans !

— Est-ce une raison ! sourit, sceptique, le juge de paix, qui ajoute :

— De plus, la question n'est pas là, vous refusez, monsieur, de payer les dettes dentaires de M<sup>lles</sup> Ginette, Suzy, Arlette et Rosemarie... Vous avez tort, je vous y contrais par jugement, car il est évident qu'il était tacitement entendu que vous payeriez pour elles !

Moralité : messieurs, n'amenez pas vos petites amies chez le dentiste, ou bien faites-leur décliner noms et adresses.

SYLVIA RISSER.

## DEMANDEZ PARIS



de JUIN

contient

LES DEUX GOULES

par Georges SAINT-BONNET

MARIE-ANNE DESCHAMPS

vendeuse d'amour  
par Léon TREICH

LE BAL DES 4 Z'ARTS

par Robert FERNIER

UNE NOUVELLE INÉDITE

UNE FEMME EST OFFERTE

par Jean GRIMOD

GABY MORLAY

par Paul REBOUX

LES DESSOUS DU CIRQUE

par SERGE

Et beaucoup d'autres articles  
signés des meilleurs écrivains

100

PHOTOGRAPHIES

INÉDITES avec 2 HORS-TEXTE

FONT DE CE NUMÉRO

une Publication de premier ordre

60 PAGES SUR PAPIER GRAND LUXE

EN VENTE PARTOUT

LE N<sup>o</sup> : 4 francs

L'abonnement d'un an est de 40 francs  
et donne droit à une pennelette de valeur

PARIS-MAGAZINE  
227, Rue Saint-Denis - PARIS

## SANCTIONS DISCIPLINAIRES DANS LES PRISONS

Les sanctions disciplinaires auxquelles sont exposés les condamnés sont les suivantes :

La privation de correspondance (deux semaines) ;

La privation de visites un jour par semaine (deux mois) ;

La privation d'un mois de visites ;

L'amende en cas de refus de travailler ou de malfaçons dans le travail ;

La salle de discipline (celle-ci n'existe pas dans toutes les prisons).

Les prévenus ou accusés ne sont pas visés par ces mesures disciplinaires.

Par contre, les sanctions ci-dessous sont communes à toutes les catégories de détenus :

La réprimande ;

## L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :  
Remèdes WOODS, Ltd. 10, Archer Str. (188 B. G.) Londres W1.

DANS l'agitation des villes modernes, où, depuis la guerre, fermentent d'obscur levains de cataclysmes, un peuple nouveau vient de naître.

On le connaît à peine. Il est mystérieux, savant et discret. Les états-majors se préoccupent de son existence, ou, secrètement, l'encouragent. Les polices s'efforcent, à qui mieux mieux, de dénombrer cet adversaire énigmatique, dont les chuchotements, inquiétants ou anodins, glissent dans l'éther, ainsi que des ombres fugitives.

Point de bâtons blancs, ni de signaux lumineux, ni même d'inspecteurs, pour arrêter au passage ces fantômes, furtifs comme le vent et, comme lui, insaisissables.

Mais tandis que la défense officielle s'organise, que la science multiplie les moyens d'investigation et qu'à Paris même, au ministère de l'Intérieur, prend naissance un service de repérage, par un choc en retour, le progrès facilite l'impunité dont bénéficie la majorité des « Noirs » — sobriquet qui désigne, dans la langue de ce milieu très spécial, les possesseurs d'émetteurs clandestins de T. S. F.

Nos lecteurs, ou, au moins, ceux d'entre eux qui consacrent leurs loisirs à l'écoute des radio-concerts, ont tous eu l'occasion de pester contre un « Morse » incisif et chuintant, venant hacher, de ses points et de ses traits conventionnels, la voix du haut-parleur familial. Il s'agissait, le plus souvent, d'une station officielle de télégraphie. Mais ces stations officielles ne sont pas les seules à déchirer l'espace de leurs signaux obsédants.

Comme nous venons de le dire, des milliers d'émetteurs privés mêlent leurs voix bruyantes à ce chœur innombrable.

Certains ne poursuivent que des buts d'expérience ; ils sont connus des autorités, appartiennent à des laboratoires ou à des particuliers, fanatiques de la science nouvelle, qui s'adonnent, sans arrière-pensée, aux délices du manipulateur ou du microphone. L'administration autorise leur activité ; elle surveille leurs ébats et n'a aucune raison de s'en émouvoir.

Autrement inquiétante est la masse grandissante des communications secrètes, qui sont le fait des « Noirs ».

Connaitre l'importance de ce trafic, les méthodes de travail de ses habitués, le danger réel que représentent ceux-ci pour la société, tel fut le but de notre enquête. Nous avons tenu à la mener sans parti pris de pessimisme, avec l'unique souci de renseigner objectivement nos lecteurs, même si nos conclusions devaient bousculer certaines quiétudes, gêner certaines habitudes d'esprit, porter ombrage à certains optimismes de commande.

Des « tuyaux » d'origine étaient indispensables pour donner la saveur de la vie à ce qui va suivre. Nous les avons demandés à un « Noir » authentique, d'ailleurs inoffensif.

La rencontre eut lieu, grâce à l'obligeant intermédiaire d'un ami commun, dans un grand café de Montparnasse, où se réunit, mêlée à la bohème internationale, une véritable armée d'outlaws de toutes catégories.

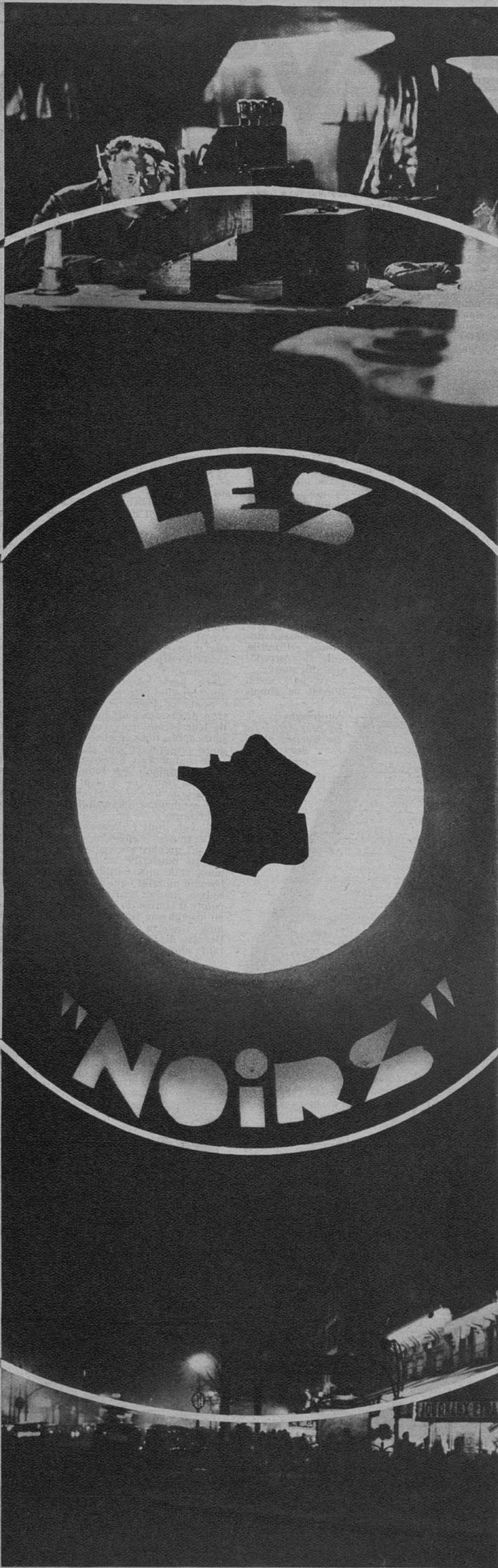
— Ne croyez pas, me confia, devant un demi de brune, mon aimable interlocuteur, que je poursuive des buts dont puisse s'alarmer la défense nationale. Si je me livre à des pratiques que vous qualifiez de clandestines, c'est que je désire, par pur esprit sportif, éviter la taxe annuelle que réclament les P. T. T. pour autoriser un poste émetteur. En réalité, avec mon installation très sommaire, je bavarde avec divers amis, épars dans le monde entier. Si parfois, ajouta-t-il dans un sourire, j'y trouve un bénéfice commercial, cela ne regarde que moi. Il est certain que d'autres sont plus dangereux que je puis l'être, mais ce n'est point mon affaire... Pour bien comprendre le problème, il vous faudrait venir jusqu'à mon « repaire », et je n'y vois aucun inconvénient. Ma voiture est à votre disposition à la minute même, si vous le désirez.

Pouvions-nous repousser une offre aussi tentante pour un journaliste, et aussi courtoisement formulée ?

L'instant d'après, un souple cabriolet Bugatti nous emportait, dans son vol d'aigle, vers un charmant pavillon du XVI<sup>e</sup> arrondissement où, il faut bien le dire, nulle antenne apparente ne tendait d'impressionnantes toiles d'araignée, contrairement à ce que nous imaginions a priori.

— Vous cherchez l'antenne, murmura, non sans ironie, notre hôte, en relevant les glaces de sa voiture et en bloquant les portières. Ne vous rappez donc pas, cher monsieur. Vous en verrez bien d'autres, au cours de vos randonnées parmi les « Noirs ». Avec les progrès actuels de la radiotechnique et l'emploi des ondes courtes, il n'y a plus besoin de s'embarasser d'embarras aussi encombrants que révélateurs. Un bout de fil très réduit, souvent disposé à l'intérieur d'une chambre, parfois perché très loin de l'appareil, et relié à ce dernier par une ligne que rien ne peut trahir — et voilà de quoi bavarder le plus tranquillement du monde avec un correspondant d'Allemagne, de Russie — voire des antipodes !

Les possesseurs d'appareils d'émission clandestins sont étroitement surveillés et il est rare qu'on ne parvienne pas à les découvrir.



— On m'avait pourtant dit que certaines précautions techniques étaient nécessaires : éloignement des murs, câbles aussi courts que possible, etc.

— Bien sûr ! Mais tout cela est relatif. Il y a mille moyens de se débrouiller sans de pareilles entraves. Tenez, je me porte garant que si, par malheur, nous étions en état de guerre, il y aurait en France des centaines d'agents ennemis qui pourraient, d'une chambre d'hôtel, transmettre à leurs chefs tous messages qu'il leur plairait d'envoyer. Rien, de l'extérieur, ne révélerait leur manège, et ils changeraient de place aussi souvent que cela serait nécessaire. Mais donnez-vous donc la peine d'entrer : vous vous rendrez mieux compte de la solidité de mes affirmations.

Nous franchîmes alors quelques marches, un vaste vestibule s'ouvrit devant nous, puis ce fut un coquet studio très moderne, peuplé de coussins et de livres. Quelques pas jusqu'au fond de cette pièce confortable, et nous étions en présence du corps même du délit : en l'occurrence un petit meuble d'aspect inoffensif, guère plus volumineux que l'innocent Ducretet au le paisible Hammarlund avec lequel nous captez, chers lecteurs, la pittoresque voix de Radio-Toulouse...

— Vous ne prétendez tout de même pas, fimes-nous (un peu interloqué, et il y avait de quoi) que ce... joujou vous permette de communiquer avec des correspondants lointains ?

— Eh bien, mon cher, ce joujou, comme vous l'appellez, se ferait un jeu de porter votre bonjour à Marseille, à Alger, à Saigon ou à Buenos-Ayres, pour peu que vous le lui demandiez ! En l'an de grâce 1933, une valise, une simple valise, peut contenir tout ce qu'il faut pour un pareil exploit, à la vérité très banal. Et retenez bien ceci : il est plus facile de correspondre avec l'Amérique du Sud qu'avec Lyon, si paradoxal que puisse vous sembler cet axiome. Vous commencez à comprendre tout le danger de la T. S. F. ?

Pourquoi faites-vous ces réserves, et pourquoi dites-vous que Lyon, par exemple, est plus difficile à joindre à travers l'éther que Buenos-Ayres ?

— C'est le grand mystère des ondes courtes, sur lequel discutent ingénieurs et savants. Il vous suffit de retenir ceci : pour certaines longueurs d'onde, il se produit, autour du poste émetteur, une zone de silence où personne ne peut déceler un signal. Cette zone franchie, — elle peut être de l'ordre de 2 000 kilomètres — on entend de nouveau les messages de manière tonitruante. C'est pourquoi, lorsque je travaille ici, à Auteuil, ou dans ma propriété de Versailles, mes amis lointains me répondent, alors que le service de radio-police a bien des raisons d'être impuissant.

— Mais alors, en cas de péril extérieur, il sera impossible, selon vous, de surveiller les indésirables ?

— Non pas. Mais, si étrange que cela paraisse de prime abord, il faudra installer des postes d'écoute très loin — en Afrique du Nord ou sur des navires — pour savoir ce qui se chuchote à Paris... On doit certainement avoir prévu le cas en haut lieu, du moins je l'espère.

On conviendra que c'étaient là, pour un profane, de bien singulières révélations. Nous ne sommes nous retenir d'exprimer notre surprise. Sans nous écouter, notre hôte poursuivait, en poussant vers nous une tasse d'odorant café et un verre, non moins odorant, rempli d'un marc de belle venue.

— Supposez qu'un individu veuille correspondre économiquement avec l'Europe centrale en déjouant toute surveillance. Au lieu d'utiliser, sur les ondes normales, un appareil puissant qui serait infailliblement repéré, et qui coûterait un prix astronomique, il suffirait à l'intéressé d'être un peu bricoleur et de réaliser ceci, tenez...

A ces mots, l'ingénieur « clandestin » ouvrit le meuble contenant son fameux émetteur : deux lampes de modestes dimensions, flanquées de quelques bobines. En dessous une boîte d'alimentation sur le secteur d'un modèle courant. C'était tout. L'ensemble paraissait infiniment moins compliqué qu'un classique « super ».

— Et voilà, cher monsieur. Vous voyez que ce n'est pas sorcier... Lorsque je veux augmenter mes chances d'impunité, je diminue la longueur d'onde. On ne m'entend plus, dans toute l'étendue de la France...

— Mais si vous voulez joindre un correspondant rapproché ?

— Eh bien, j'ai un ami à... (mettons Casablanca, pour ne pas le trahir) qui assure la retransmission, et le tour est joué... Qui veut la fin veut les moyens, n'est-ce pas ?

(A suivre.)

ARGUS.

PROCHAINEMENT :

UN REPORTAGE  
SUR  
la Désintoxication

# LE VICOMTE

Dès mon arrivée à Venise (ci-contre) j'avais découvert deux alliées (à gauche) Pussy et Sonia.

## Dans les succursales de Paris.

Le printemps était venu, et avec lui ces pluies miroitantes qui font resplendir les femmes d'un si merveilleux éclat.

Déjà s'ouvraient leurs corsages; déjà se dévoilaient leurs nuques. Comme dit Musset: « Il n'y avait qu'à se baisser ».

De partout affluaient les étrangères et montaient vers Paris les curieuses provinciales. Malheureusement, le temps était venu aussi des grandes réceptions et des fêtes mondaines. La prudence me recommandait de n'y point paraître, mon nom me commandait d'y être présent.

Je gagnai la Lagune. C'était en 1925.

A la faveur de maints articles publicitaires et de quelques scandales aussi habilement exploités que soigneusement entretenus, Venise et son Lido jouissaient alors d'une vogue magnifique dans le monde, et plus particulièrement « chez nous » d'une renommée rémunératrice. J'y débarquai un beau matin, ayant dépouillé pour un moment mon enveloppe parisienne et laissé au magasin des accessoires mon appartement du Ritz, ma Citroën et mon poney. Comme par hasard, il pleuvait sur Venise. Comme par hasard aussi Venise sentait mauvais. Un coup d'œil au Grand Canal, un autre aux bouquetières réfugiées sous les porches et je gagnai, par le soleil tout d'un coup revenu, l'étroite bande de sable gris où se prélassait, demi-nue, l'inutile secte des privilégiés du monde.

Au pâle soleil d'avril se chauffaient tous les dos cosmopolites, se bruisaient toutes les jambes internationales, se découvraient tous les seins civilisés.

Je descendis naturellement dans le seul palace qui existait alors. En plein couloir, j'y découvris ma première femme nue. Elle venait d'être jetée à la porte par sa petite amie. J'en fis incontinent la mienne. Le lendemain, j'avais deux alliées dans la place. Pussy était Anglaise, Sonia Polonaise. Comment elles devinrent mes alliées? Aussi facilement que j'avais fait leur connaissance. L'une et l'autre manquaient d'argent. Leur en proposer n'était rien; leur en procurer était simple.

Je me fis donc passer auprès d'elles pour le plus éclectique, le plus raffiné et le plus curieux des jeunes Français. Avec un large sourire, Sonia laissa tomber: — Cinquante louis chaque fois?... J'acquiesçai.

Le soir même, Pussy ramenait une authentique comtesse mecklenbourgeoise, qui ne se rappela plus le lendemain matin « où elle avait bien pu oublier le bracelet de saphirs qu'elle était sûre pourtant d'avoir eu la veille au soir au casino ». Je doute qu'en passant par Salonique, Frau von W... ait pu reconnaître chez un joaillier de la rue Hattar les vestiges de son bijou.

Et la vie continua au Lido. Moi, d'un côté, dépensant deux mille francs par jour et en gagnant vingt-cinq; elles gagnant mille francs et ne dépensant rien.

Dois-je ajouter que mes petites lesbiennes ont toujours ignoré — ce papier le leur apprendra peut-être — qui était véritablement le vicomte d'Harcourt et pourquoi il aimait tant, à l'heure des quadriges et des tétralogies, que nulle lumière ne vint distraire ses plaisirs et ses jeux... Pourquoi?... Parce que quatre corps nus dans un lit sont, à la fois, le plus invulnérable des alibis et le plus commode des parents. Frau von W..., lady H..., M<sup>me</sup> de C..., Signora di T... et d'autres n'ont pas, que je sache, porté plainte pour vol. Comment auraient-elles bien pu l'expliquer?

Sonia et Pussy étaient vraiment filles trop précieuses pour me priver à la légère de leur inconsciente collaboration. Quinze jours après, nous cinglions vers Cannes, son golfe profond et son golf historique.

Il commençait à régner, sur la Riviera, la plus aimable des folies. Les hêtres du Bois de Boulogne avaient déteint sur les oliviers de Provence, et ce n'était partout que sarabandes démultipliées et fiévreuses « partouzes »...

J'avais quitté Venise avec trois cent mille francs. J'eusse pu ne m'éloigner de Cannes qu'avec six cent mille francs, si je n'avais rencontré au casino le plus charmant et le plus « érudit » des joueurs. Cet homme aimable, qui répondait au nom de Sylvio, voulut bien organiser, pour le vicomte d'Harcourt, le plus bénin des pokers en compagnie naturellement de ses deux amis Gioletta di Parmese et Alberto di Benetti di Roccardaci. J'y accédai d'autant plus volontiers que j'avais encore beaucoup à apprendre et qu'il me fallait, même au prix d'un sacrifice, me créer le plus correct et le plus vraisemblable des alibis.

La première partie me fut naturellement propice; elle me permit néanmoins — tant j'étais sûr par avance de gagner — d'observer minutieusement le jeu de mes adversaires. A deux heures du matin, j'étais fixé. A trois heures, je partais avec cinq mille francs de boni.

Le lendemain, après-midi, je perdais dix mille et, le soir, vingt mille de mieux. Je fis alors mine de n'avoir plus d'argent sur moi et demandai la permission d'aller en chercher quelque peu à mon hôtel.

— Bien mieux, ajoutai-je, venez donc

jouer chez moi, chère madame et vous, messieurs; nous y serons aussi tranquilles qu'ici même et j'aurai moins de chemin à faire pour ramener jusqu'à mon coffre les quelques billets que j'ai bien l'intention de vous regagner.

La plus délicate des hôtes et ses deux acolytes voulurent bien accepter mon offre souriante et, sur la petite table du Carlton, je m'empressai d'étaler quelques dizaines de gros billets. Je perdis, je perdis, je perdis tant que je voulus. Il est toujours facile, en effet, de même qu'au baccarat ou au chemin de fer, de jouer faux; bluffer est normal, mentir est plus avantageux encore, ne pas suivre avec un « full servi », demander trois cartes avec un brelan d'as en main, en un mot jouer à la douce folie est la plus sûre et la plus amusante des défenses. Il n'y eut pas de regards assez anxieux dans la bande lorsque, sur un « carré de rois majeur » savamment préparé, je passai avec le sourire pour suivre et relancer, le coup d'après, avec deux valets pour tout potage. Je décidai tout de même de finir cette petite plaisanterie et me levai en m'excusant. Je n'étais pas à trois pas de la table que je sortais rapidement le petit browning qui avait si longtemps garni le sac de Gisèle B... et le braquais sur mon trio. Flegmatiquement, je les priai tout d'abord de lever leurs mains pures.

— Oh! comme c'est drôle, monsieur d'Harcourt, plaisanta la jeune femme.

— En effet, chère madame, mais ce serait beaucoup plus amusant encore si vous vouliez bien me rendre les quelques cent billets dont vous venez de m'alléger si... gentiment.

— Mais... interrompit Sylvio.

— Il n'y a pas de mais, dis-je, glacial. Sylvio commençait à comprendre. J'as-sénai le dernier coup:

— Ça va, vieux. Passe la main, tu t'es gouré; rends le fric...

— Vraiment, tenta de placer Alberto...

— Le pseudo-vicomte d'Harcourt, Pierrot l'Algérien, vous en prie... Tu vois, Sylvio, je pourrais rafter la table et ce que vous avez sur vous. Je ne le fais pas pour deux raisons: d'abord, à cause des frais généraux du métier, ensuite parce qu'on peut toujours s'entendre. Donc asseyez-vous, les mains sur la table je compte devant vous mes trois cents « sacs ».

Et, passant derrière eux, je cueillis de la main gauche les deux portefeuilles, le sac à main et le browning que Sylvio portait dans la poche droite de son veston. J'attirai un petit guéridon près de la sonnette, y déposai le tapis et mon butin, puis me mis tranquillement à compter la recette, dont je fis deux parts; il y avait en tout deux cent soixante quatre mille francs, une barrette en platine et un chargeur.

— Deux cent soixante quatre mille, moins cent trois mille égale cent soixante et un mille (264 000 — 103 000 = 161 000). Je trouve bon de retenir onze mille francs pour le temps que vous m'avez fait perdre, dis-je en souriant.

— Tu es cher, gémit Sylvio.

— Moins que la police... Voilà les cent cinquante « sacs » qui vous reviennent. Nous sommes d'accord?...

— On ne peut pas faire autrement, dit Gioletta.

— Ce n'est pas tout. A partir d'aujourd'hui, j'espère qu'il est convenu qu'entre minuit et quatre heures du matin, j'aurai toujours fait chez vous un poker. En revanche, je m'engage à vous amener quelques clients intéressants. Sur ces clients, dix pour cent. Toujours d'accord?

— Entendu, Pierrot.

Comme il me tardait tout de même d'aller retrouver dans la chambre voisine Pussy et Sonia, je me séparai de mes nouveaux copains sans plus de paroles et pénétrai doucement chez mes petites alliées. Cette nuit-là, je ne subtilisai rien à la jolie femme qui partageait leurs ébats, rien qu'une promesse, celle de participer à une amicale partie de poker.

Marcelle C... était joueuse. Le même après-midi, nous gagnions tous deux une villa du Mont-Faron.

Au-dessus de Notre-Dame d'Afrique, le soleil de mon pays commençait à rougeoyer.

Au-dessus : La plus délicieuse des hôtes et ses deux acolytes voulurent bien accepter mon offre souriante.



# AUX ÉCAILLES

Désignerai-je plus communément cette belle auberge aux pilastres grecs qui voyait défiler entre ses murs et ses miroirs tout ce que la Côte d'Azur compte d'intoxiqués et d'invertis psychologiques ? Une femme la dirigeait : M<sup>me</sup> T..., dont la blondeur oxygénée et les grasses épaules étaient connues depuis Bandol jusqu'à Vintimille. Ce qu'on faisait dans cette hospitalière résidence ? Tout : le jeu, l'amour et le reste... et c'est sans doute grâce à ce reste que nulle plainte pour vol qualifié ou détournement ne parvint jamais entre les mains du commissaire spécial de Cannes.

Ce n'est donc pas, ainsi que je le disais plus haut, six cent mille francs que j'emportai de cet Eden méditerranéen, mais bien huit cent cinquante mille. Pussy et Sonia m'accompagnaient toujours ; elles avaient, grâce aux succursales nombreuses d'une grande banque marseillaise, pu mettre de côté soixante mille francs chacune en moins de quarante jours.

Comment vouliez-vous qu'elles ne me demeurassent pas attachées et fidèles ?

A Biarritz, la foire battait également son plein. Non point seulement sur sa plage accueillante, mais à Saint-Jean-de-Luz, à Ciboure, à Saint-Jean-Pied-de-Port, à Saint-Sébastien, à Hendaye, à Bayonne, cités satellites du grand pandémonium de la côte basque. Vous en dirai-je, après tant d'autres, la fébrile atmosphère et l'énerwant « climat » ?

De Michel-Georges-Michel à Pierre Fron-daie, descriptions et images pullulent ; qu'il me soit permis de ne point faire de redites.

Suivi de mon petit état-major, j'établis mon quartier général au Carlton. Ma vie « normale » semblait continuer lorsque je rencontrai, près du rocher de la Vierge, par mer calme, un très joli caleçon de bain : il était tout rouge et gagnait le corps le plus mignon du monde. Tous les « repentirs de Vénus » semblaient s'être donné rendez-vous sur ses jambes fuselées, sur ses cuisses rondes, sur son ventre plat, sur ses seins hardis. Elle s'appelait Helen, elle avait dix-sept ans, elle avait beaucoup lu... Ce fut mon premier petit amour et, plus tard, ma trois cent dix-septième maîtresse.

Le même soir, un bal de bienfaisance au casino me permettait à la fois de me faire présenter avec tout le « cant » nécessaire et de tenir dans mes bras la fragile descendante des rois d'Écosse. Son père, je devais l'apprendre plus tard, était l'amiral B..., esquire et baronnet... Je gagnai les sympathies de ce gentilhomme en lui racontant les péripéties de la bataille de Trafalgar telles que je les tenais moi-même, depuis la veille, de M. Ernest Lavisse. Je daubai quelque peu sur Napoléon ; cela suffit pour attirer au vicomte d'Harcourt, authentique petit-fils du maréchal d'Harcourt, ambassadeur de France et aide de camp du roi, toutes les indulgences et toutes les faveurs. On voulut bien me permettre de faire visiter à Helen le plus joli des coins de France ; on voulut bien ne pas s'étonner de trop longues absences.

C'est ainsi que, par une fin de journée tout embaumée de verveine et de thym, nous arrivâmes au fronton d'Itxassou. Le maire et le curé y terminaient une épique partie de pelote. Au loin, le soleil tombait entre deux pans de collines et les ombres vertes montaient du val. Tout près, à gauche de la maison commune, le grand chêne aux palmiers accueillants posait ses ramures sur la maison au toit asymétrique. Nul bruit ne sourdait de la Nivette. Au fond des lointaines gorges, le Pas de Roland se devinait, immobile dans sa légende, silencieux dans sa renommée... La brune et jolie fille du seul hôtel d'Itxassou vint nous prier à dîner, puis nous servir la garbure et le jambon de montagne sur la table massive et vétuste.

Les étoiles étaient depuis longtemps allumées et depuis bien longtemps s'étaient tus les bruits du clair village, qu'Helen et moi ne savions encore comment finirait l'escapade. Allais-je laisser cette enfant à son sort prévisible ? Allais-je, au contraire, la conduire parmi les chemins broussailleux de ma vie ? Helen, je le sentais, était à ma merci. La fuligineuse clarté de la lampe de

cuivre mettait dans ses yeux une lueur plus que jamais candide, sur son front une matité plus virgine. La bouche était un appel, la joue une réserve. J'hésitais toujours, et c'était pour la première fois de ma vie.

Ce ne fut pas sans lutte que l'honnêteté triompha de l'instinct. A minuit, la Delage, par les chemins aux horizons inclinés, regagnait doucement Biarritz. La brume avait envahi les vallées. Fraternellement presque j'emportais Helen dans mes bras. Je me croyais déjà sauvé lorsque, aux abords même de la ville, Helen m'attira brusquement et se colla à moi. Que voulez-vous ! Il y a des moments, disait à peu près Capus, où l'homme n'est pas forcé d'être ridicule. Ce ne fut qu'un baiser, il était plus profond qu'une étreinte...

Le lendemain, près de Ciboure, en plein soleil, en plein champ, Helen se donnait... Elle était vierge.

Comme bien des hommes, je croyais avant cette aventure que le rôle d'éducateur, à côté d'une certaine vanité d'amour-propre ou d'un plaisir salace de vieillard agité, ne comportait qu'ennui ou désenchantement. La merveilleuse docilité de cette enfant me tira bien vite de ma méprise. De sa nuque gracile à ses talons étroits, de ses aisselles à peine ombrées à ses genoux polis, je tentai toutes les expériences propices sur cette chair déjà apprivoisée... Quinze jours après, un scandale éclatait à Biarritz dont on peut encore retrouver les traces... Le vicomte Pierre d'Harcourt avait enlevé — ou mieux, fait disparaître — la fille de l'amiral B..., officier général de sa très gracieuse Majesté britannique. Je déplore encore aujourd'hui que ma vie aventureuse ait séparé deux existences qui peut-être eussent été appelées à connaître, sinon le bonheur, du moins l'harmonie.

Sonia et Pussi, nanties d'un assez joli subside, ne m'inquiétaient plus, et c'est sans remords aucun que je quittai leur trop spéciale camaraderie. Elles ne pleurèrent point, j'en suis sûr, lorsque le train, en sifflant aux monts Pyrénéens, nous emporta, Helen et moi, vers Valence.

\*\*\*

J'étais redevenu honnête homme. Et durant mon séjour à Valence, que ce soit à l'hôtel, aux arènes, aux cabarets sordides ou aux pâles music-halls de planches, je payais sans qu'il me vint un instant à l'esprit de frustrer d'un centime les honnêtes commerçants de la cité. Dans les chambres voisines avaient beau bruissier dours et colliers de perles ; sur les tables du cercle avaient beau s'étagérer les liasses de pesetas, pas un instant je ne songeai à m'approprier les uns, à « travailler » les autres. Comme le plus bourgeois des commerçants amoureux de vacances, je dépensais sans compter, imaginant sans doute comme eux que je retrouverais moi aussi, à mon comptoir, les immanquables rentrées. Et tout au long d'Alicante, de Murcie, d'Algériras, de Tanger, de Meknès, de Fez, d'Oudja, de Tlemcen et d'Oran fondirent les billets de mille et s'évaporèrent mes profits.

A Alger, vers quoi m'attiraient à la fois ma vanité et mes souvenirs, je débarquai avec sept cent mille francs. Mon premier soin fut de m'acheter — deniers comptants — la plus resplendissante des voitures que l'on pouvait trouver entre la rue d'Isly, la rue Michelet et la rue de Constantine. Le deuxième, de louer pour six mois la plus excentrique des villas de Mustapha supérieur. La troisième, de « faire mon persil » à toutes les terrasses de la place du gouvernement, du square Bresson et de la place La-

ferrière. Les petits cireurs de mon pays sont dotés d'un merveilleux instinct. A peine étions-nous assis, Helen et moi, que nous les voyions suspendus à nos basques, ou mieux à nos souliers ; ils étaient là une douzaine, piaillant, faisant claquer leurs couvercles de bois comme de simples députés en veine de chahut, priant et suppliant en petit anglais, en petit arabe, et quelquefois en grand français. Ce fut la première de mes cours.

La seconde, je la recrutai moi-même. En trois jours, plus vite qu'un patricien romain pouvait rassembler de clients, je réunis les trente humanités oisives, quémandeuses et fauchées, qui grouillent dans n'importe quel port du monde, à l'abri d'un smoking bien coupé et d'un vernis mondain. Les chauffeurs de taxi d'Alger ne furent pas longs à connaître cette retraite ouverte à tous les vents. Bientôt, quatre-vingt-dix convoitises se pressèrent autour de mes buffets et de mes tables, dansèrent au son des jazz, se mêlèrent sans souci sur la terrasse aux chaleurs d'alcôve.

Toutes ces idioties pornographiques ne m'eussent pas coûté bien cher s'il n'avait pris à ma délicieuse maîtresse l'idée d'ouvrir dans le patio des tables de bridge ou de poker. En deux mois, j'étais « rétamé ». Une fois de plus, un Algérien n'était point prophète en son pays, une fois de plus les petits âniers de la rue de la Casbah se moquaient du sidi Tartarin qui était venu de France avec quelque argent, mais qui devait, hélas ! repartir sans chameau.

Un beau jour (il était environ trois heures de l'après-

(Suite page 14.)  
PIERRE-EDMOND  
ACHOUR.

Le lendemain, près de Ciboure, Helen (à droite) se donnait. Elle était vierge.

Je rencontrai près du Rocher de la Vierge (ci-contre), par mer calme, un joli caleçon de bain.



A droite :  
À Alger, vers quoi m'attiraient à la fois ma vanité et mes souvenirs, je débarquai avec sept cent mille francs.



# Exhumation ou Vi de Sé

Peut-on vraiment dire que les morts ont trouvé au cimetière le repos éternel et que leur corps demeurera à la même place jusqu'à la fin des siècles ?

La vie d'un cimetière... Ce n'est pas un paradoxe des mots. Le champ des morts a bien sa vie étrange et particulière.

Un cimetière, c'est, hélas ! une sorte d'hôtel pour les défunts. Arrivées... Départs... Changements... Les pauvres morts ont-ils jamais la tranquillité dont ils ont tant rêvé sans doute alors qu'ils étaient vivants ?

Dans la mort, c'est comme dans la vie. Dans la vie, les vieux doivent faire place aux jeunes. Au cimetière, les vieux morts aussi tiennent trop de place, et doivent s'effacer devant les jeunes cadavres.

Ce mouvement perpétuel et ignoré qui agite les cimetières se traduit par deux opérations journalières : inhumation, exhumation.

L'inhumation est une cérémonie que nous connaissons tous et dont la décence est imposée par le cérémonial commun de toutes les obsèques réglementées. Mais les exhumations !...

Sait-on qu'elles constituent, en fait, et d'une façon générale, une sorte de délit qui tombe sous l'article 360 du code pénal ? Le principe est ainsi énoncé de par la loi :

*Sera puni d'un emprisonnement de trois mois à un an et de seize francs à deux cents francs d'amende quiconque se sera rendu coupable de violation de tombeau ou de sépulture.*

Aux termes de la loi, et selon la règle morale qu'elle consacre, le corps enfermé dans sa bière ne doit plus jamais subir la profanation des vivants.

La réalité ne permet point, malheureusement, ce respect que commande la disposition légale. Mais, du moins, les formalités d'exhumation doivent-elles être entourées de précautions décentes et qui témoignent de la vénération due à ceux qui ne sont plus.

Comment s'exécutent ces exhumations, cette manipulation de cadavres ? N'y a-t-il pas de fréquents délits particulièrement douloureux, souvent odieux, qui échappent à la répression ? N'y a-t-il pas véritable violation de sépulture, non seulement aux termes de l'article 360 du code pénal, mais selon même la jurisprudence constante qui

exige impérieusement, chaque fois qu'un corps est l'objet d'un déplacement, que deux obligations soient réunies.

1° Obligation administrative de ne pas laisser le cadavre dans le cercueil où il repose ;

2° Obligation personnelle imposée à tous ceux qui participent à cette opération de l'exécuter avec décence et respect.

J'ai voulu connaître, sur les tristes lieux mêmes où elle s'accomplit, la lugubre cérémonie.

Au cimetière d'Ivry, j'ai pénétré dans les bureaux de la nécropole. C'est une pièce étroite où les employés municipaux revêtus du sombre uniforme de gardiens des morts sont penchés sur de lourds registres. Il faut plus de pièces encore pour recenser les morts que pour les vivants. Personnel d'élite, d'ailleurs, je dois le dire, et dont la constante urbanité mérite la louange.

### Les exhumations.

Un gardien galonné s'empresse de me donner tous les renseignements que je sollicite. Les exhumations sont ordonnées chaque fois que le manque de place oblige les morts anciens à céder la place aux morts nouveaux.

En ce cas, l'exhumé est extrait de son cercueil et ses restes sont placés dans un cercueil plus réduit. Ils peuvent aussi être rassemblés sur la demande des familles. Ainsi, des époux peuvent être réunis à la mort du dernier survivant. Il arrive aussi que, par l'achat d'une concession à perpétuité, une famille fasse relever les corps de ses défunts pour les placer dans le terrain qui lui est concédé.

Les morts n'ont droit qu'à un repos temporaire. L'éternité qu'on leur a promise est un leurre. Ils sont jetés pêle-mêle dans l'horrible fosse commune.

— Ces exhumations, ces sortes de viol qui livrent à la curiosité l'intimité d'un cadavre, ont-elles lieu publiquement ?

— Elles doivent obligatoirement s'effectuer dès l'ouverture des portes du cimetière, le matin, et, de toute manière, être achevées à dix heures. Nous assurons la police de la

cérémonie. N'y doivent assister que les familles et le représentant de la Ville de Paris et de la police municipale. Le public est prié de s'éloigner.

— Mais n'arrive-t-il pas que ces tristes débris tiennent encore trop de place pour entrer dans le cercueil réduit qui leur est affecté ?

Mon interlocuteur, alors, a un geste vague et résigné.

— Cela n'arrive guère... Je ne le pense pas... Et puis... c'est l'affaire des fossoyeurs.

### Un cadavre coupé en morceaux.

C'est l'affaire des fossoyeurs... Et voilà précisément qu'un parquet de province, pour la première fois, s'émeut des conditions dans lesquelles s'effectuent les exhumations. Il vient de trancher par des poursuites et par une condamnation un point de droit que jamais la justice n'avait encore osé poser.

Ce sont des faits qui se sont passés dans le département de la Loire. Le fossoyeur de la commune de la Talaudière, François Viricel, exerçait ses fonctions depuis trente-deux années. Récemment, il avait été chargé de procéder à une exhumation dans le caveau de la famille N...

En effet, ce monument mortuaire était complet. Il avait reçu son nombre maximum de bières. Six cercueils étaient la couche dernière des membres de cette famille. Un septième vint à mourir. Il fallut lui faire place.

L'usage, en un tel cas, est de relever le cadavre le plus ancien. Le temps a fait alors son œuvre. Du mort, il ne reste plus qu'un squelette. Ses ossements sont rassemblés dans une sorte de cassette qui tient peu de place dans le caveau, et qui libère ainsi un suffisant espace pour accorder l'hospitalité nécessaire au nouvel arrivant.

Cette opération courante, François Viricel l'exécutait depuis plus de trente ans. Le matin de l'exhumation, les membres de la famille étaient réunis devant le caveau. Le garde champêtre, selon la loi, assistait à l'opération.

La dalle fut descellée et l'on sortit la bière d'une vieille tante, M<sup>me</sup> N..., décédée en 1917. A côté était le nouveau cercueil prévu pour rassembler les restes de la défunte. C'était une boîte, une simple boîte oblongue de quatre-vingt-dix centimètres de long sur vingt-cinq centimètres de large.

François Viricel, d'un violent coup de pioche, attaqua le couvercle du vieux cercueil. Celui-ci d'abord résista. Le fossoyeur frappa, frappa plus fort. Il fit voler le bois en éclats. Au-dessous se trouvait une bière de plomb. Il la déchira de la même manière. Et, quand il eut arraché ce dernier couvercle, le cadavre de la défunte apparut.

Alors ce fut un étonnement. Bien qu'elle fût décédée depuis seize ans, M<sup>me</sup> N... reposait sans que la décomposition eût fait son œuvre. Le corps était là, un peu desséché mais intact, et tout entier.

On s'attendait

On entasse les ossements dans une caisse.

## L'hallucinant du Fossoyeur dépeçait les

à retrouver un squelette délabré. On y trouvait un corps humain.

Que faire ? La petite bière était là, à côté. Comment y introduire ce corps resté complet et pur ?

François Viricel ne parut pas embarrassé par ce cas.



Les fossoyeurs manipulent les débris humains, sinon avec une indifférence.

— Ça arrive... expliqua-t-il aux membres de la famille rassemblés. Ça m'est arrivé souvent. Je vais arranger ça...

Et, saisissant sa pelle, il se mit en devoir de couper d'abord la tête du cadavre. Mais il avait beau appuyer de toutes ses forces sur le fer de sa bêche, les vertèbres cervicales résistaient. La tête ne se détachait pas.

Il empoigna le corps et se mit en devoir de le plier, de le tasser sous son genou. La rigidité cadavérique était demeurée entière. François Viricel n'y parvint point.

Alors, il se leva, gagna la petite baraque où il rangeait ses outils et revint avec une hache. A coups de hache, il coupa d'abord les deux jambes, puis les deux bras. Ainsi il dépeça le corps, et, pendant plus d'une heure, se livra à une boucherie macabre et atroce. Avec son sécateur, puis avec un rasoir, il amenuisa les restes et pesa de



# Exhumations Violations Sépulture?

## Une curieuse histoire d'un fossoyeur qui exhume les cadavres

Il met tout son poids pour les faire entrer dans la caisse. Quand il y parvint enfin, il s'essuya le front et alla boire un coup, avec la satisfaction d'avoir terminé un ouvrage difficile.

Le garde champêtre avait assisté tranquillement à cette opération.

Qu'un cadavre soit en « attente » dans un caveau provisoire ou dans une concession à perpétuité, son sort est aussi incertain. Sait-on par exemple ce que deviendront certaines « concessions à perpétuité » dans cent ou deux cents ans ?

— Je suis, dit-il, fossoyeur depuis l'année 1901. Chaque fois que je me suis trouvé dans le même cas, ce qui est fréquent, j'ai toujours agi de même. Tous les fossoyeurs font comme moi. Je faisais mon métier, je ne comprends pas ce qu'on peut me reprocher.

Le garde champêtre cité comme témoin explique la chose :

— Il fallait faire tenir les six cercueils dans le caveau qui était déjà plein. Il n'y avait de place en plus que pour le petit cercueil. Le corps n'était pas réduit à l'état squelettique comme on le pensait. Il a donc bien fallu le découper pour le placer. J'ai toujours vu procéder ainsi. Je ne pouvais pas penser que c'était défendu.

Le président Glize se montre indigné. — Comment ! s'écrie-t-il, vous, représentant de l'autorité, vous assistez à un tel acte et vous n'intervenez pas ?

— Je ne croyais pas qu'il y avait de délit.

— En avez-vous du moins rendu compte au maire ?

— Rendu compte ?... Non, puisque je croyais que c'était régulier. Seulement, je lui en ai parlé, je lui ai raconté la chose, au cours d'une conversation... C'est tout.

— Et le maire n'a pas révoqué immédiatement le fossoyeur capable d'une pareille abomination ?

— Quelle abomination ? s'écrie François Viricel de plus en plus étonné. Tous les maires du pays ont été au courant de ça, tous les gardes champêtres aussi. Depuis que je suis fossoyeur, j'ai connu cinq maires et six gardes champêtres. Jamais personne ne m'a rien dit.

M. le procureur Larose qui soutient l'accusation s'étonne que de pareils faits puissent se passer fréquemment et il réclame, à titre d'exemple et pour la moralité des exhumations futures, une peine ferme et sévère.

M<sup>e</sup> Laforge, avocat de Viricel, plaide éloquemment l'excuse de l'habitude et de l'insensibilité acquise par le métier de fossoyeur. « Il ne convient pas, soutient-il, que Viricel soit la victime d'un réveil soudain de la sensibilité judiciaire. »

Le tribunal, néanmoins, prononce la condamnation de trois mois de prison sans sursis contre le fossoyeur.

Celui-ci soutenu sans doute par l'administration municipale, par toutes les administrations municipales peut-être, a fait appel de cette décision.

C'est en effet un cas de principe nouveau que la cour d'appel devra établir. Dans quelles conditions devront, à l'avenir, s'effectuer les exhumations ? Et les municipalités ne se trouveront-elles pas placées dans l'impossibilité de réserver aux morts un suffisant terrain si elles sont contraintes d'observer strictement la jurisprudence et la loi ?

### Les fossoyeurs parlent...

S'agit-il, dans l'espèce que vient de juger le tribunal de la Loire, d'un cas exceptionnellement monstrueux ? Est-il vrai, comme l'a soutenu l'accusé et son éminent défenseur, comme a semblé l'admettre le ministère public dans son réquisitoire, qu'un tel scandale soit général et que de pareilles horreurs puissent être une sorte de règle secrète ?

J'ai voulu le savoir. Le cimetière d'Ivry est séparé en deux

enclos immenses, fermés par un sombre mur décrépi. A l'intérieur cependant, ce sont de larges avenues, calmes et reposantes, dont les buis et les ifs sont soigneusement taillés. Là-bas, tout au bout, au fond de la nécropole immense, deux hommes creusent une tombe. Je me suis approché de ces travailleurs.

enclos immenses, fermés par un sombre mur décrépi.

A l'intérieur cependant, ce sont de larges avenues, calmes et reposantes, dont les buis et les ifs sont soigneusement taillés. Là-bas, tout au bout, au fond de la nécropole immense, deux hommes creusent une tombe. Je me suis approché de ces travailleurs.

Un moment, les deux hommes s'arrêtent une seconde et, tandis qu'ils reposent, qui sur sa pioche, qui sur sa bêche, je demande :

— Est-ce qu'il y a souvent des exhumations par ici ?

— Tous les jours.

— On relève les squelettes, n'est-ce pas ? Et puis on fourre tous les ossements dans une bière plus petite ?

— Oui.

— Mais n'arrive-t-il pas quelquefois que le cadavre a résisté au temps, et, qu'au lieu d'un squelette, ce soit un corps en bon état que vous trouviez ?

— Ça arrive.

— Souvent ?

Le plus vieux des deux ouvriers a tourné vers moi sa moustache grise.

— Ça dépend, m'explique-t-il. Il faut distinguer. Il y a les bières en bois et celles qui sont doublées de zinc ou de plomb. Dans les bières en bois, voyez-vous, les corps, presque toujours se sont décomposés. La chair est partie. Il ne reste que les os. Quelquefois même ils tombent en poussière dès qu'on ouvre.

— Et dans les cercueils plombés ?

— Dans ceux-là, les corps n'ont pas subi la même évaporation. Ils gardent leur matière qui se décompose plus ou moins. Parfois ils forment une sorte de bouillie. On pourrait presque verser le contenu de la bière dans le nouveau cercueil.

Je ne puis réprimer un mouvement d'effroi quand je lui demande avec un réalisme affreux mais nécessaire.

— Et « s'il y en a trop » ?

— Ah ! dame...

Et l'homme a un geste vague. Je n'ose pas insister. C'est lui qui continue :

— Parfois le corps est dur comme bois.

— Et dans ce cas-là, qu'est-ce que vous faites ?

— Dame, il faut bien que « ça entre » tout de même (sic).

Comme à Saint-Etienne ? Désarticule-t-on

à coups de pelle les malheureux restes ?

Les deux ouvriers se sont remis à leur tâche. Ils creusent le trou où un homme doit demain dormir son dernier sommeil, qui n'est pas son sommeil éternel.

### Une exhumation parisienne.

Au petit matin, j'ai voulu assister à une exhumation. Les portes venaient de s'ouvrir. Devant une tombe creusée, à côté de deux sépultures abandonnées et rongées par les ronces, deux hommes et une femme en deuil, un représentant de la police municipale, des ouvriers indifférents et un gardien de cimetière dans son sombre uniforme galonné d'argent.

La bière ici n'est pas ouverte à coups de pioche. Les ouvriers s'affairent sur le couvercle qu'ils tentent de dévisser et qu'ils soulèvent avec un ciseau.

Deux curieux qui passent s'approchent. Le garde intervient :

— Eloignez-vous, messieurs, je vous prie, c'est une exhumation.

Les passants le comprennent et s'éloignent sans mot dire.

La bière est ouverte. C'est bien un squelette qui est là, des os brunis sur lesquels flottent encore des débris d'étoffe tombés en poussière. Ces restes sont placés un par un dans le petit cercueil. Le crâne posé à part, en dessus. Toutes les précautions sont prises, évidemment, en ce cas, pour atténuer l'horreur de l'opération.

Mais j'évoque le cercueil plombé, le corps resté intact ou même la bouillie affreuse. Je songe aux paroles du fossoyeur :

— Il faut bien que « ça entre », n'est-ce pas ?

La justice obtiendra-t-elle le respect dû à nos morts ?

MARCEL CHABERT.

... mains, sinon avec irrespect, du moins avec la plus parfaite indifférence.

Dans le pays, il faut le dire, on ne s'émue pas outre mesure. On parla seulement, avec une sorte d'admiration, de l'état parfait de conservation de la pauvre vieille que le pays avait bien connue.

### Une action judiciaire aux conséquences inattendues.

Néanmoins, un voyageur de passage dans le cabaret ayant entendu cette histoire alla la conter au parquet de Saint-Etienne. Le procureur de la République, étonné d'abord, puis indigné, ouvrit une information. Et voilà comment le fossoyeur François Viricel comparait devant le tribunal correctionnel de Saint-Etienne, premier tribunal qui, en France, s'élevait contre les procédés trop répandus d'exhumations scandaleuses.

François Viricel, interrogé, se montra grandement surpris des poursuites.



Un roi (Louis XIII) « timide, irrésolu et défiant de lui et des autres; aimant son autorité sans la pouvoir exercer, en étant jaloux sans oser la demander à ceux qui l'usurpaient; voulant régner et n'en ayant pas la force; laissant prendre à ses favoris un empire presque absolu et ne pouvant pas les souffrir aussitôt qu'il les avait élevés... »

Un premier ministre (Richelieu) « esprit vaste, étendu, pénétrant; ambition sans bornes; orgueil excessif; jaloux de son pouvoir qu'il sut élever au-dessus de celui des grands du royaume et du roi lui-même; zèle qu'il déploya plus pour la grandeur de l'État que pour la personne du monarque, dont il n'était pas aimé; éprouvant, comme il le disait lui-même à ses confidents, plus de peine à gouverner le roi que le royaume... »

Autour de ces pouvoirs, des jaloux, des ambitieux, des intrigants, des conspirateurs en nombre.

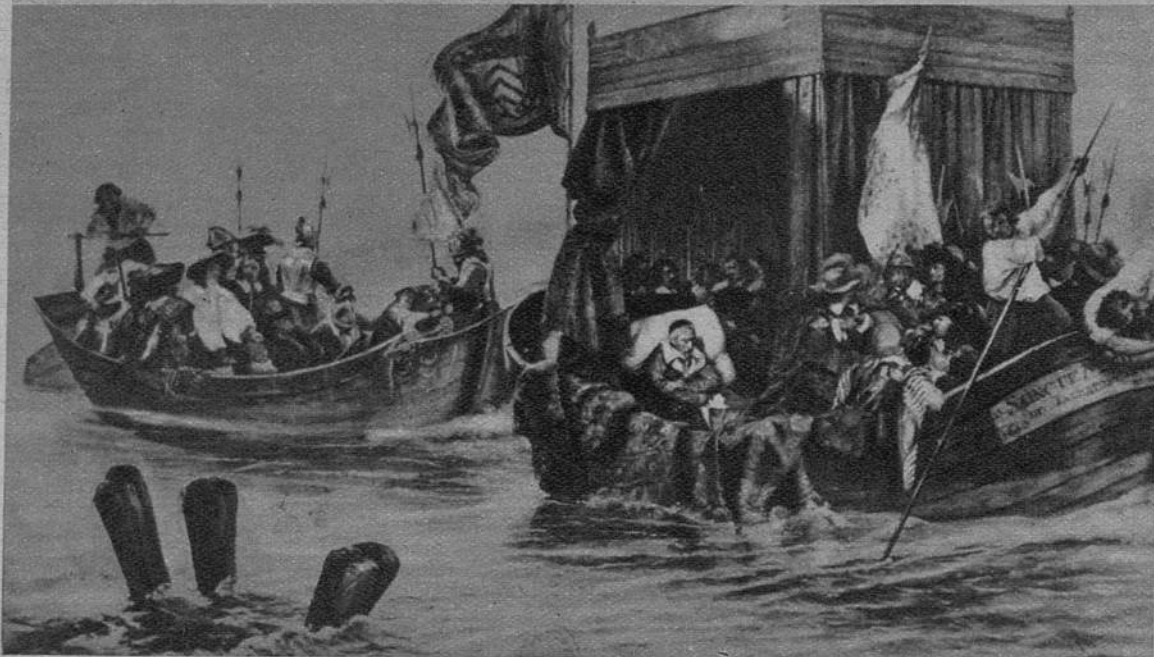
Rappelons, à grands traits, les faits qui, le 12 septembre 1642, conduisirent Cinq-Mars et son ami de Thou sur l'échafaud, à Lyon.

En 1638, Louis XIII était dépourvu de favori; il lui en fallait un.

Richelieu jeta les yeux sur le jeune Henri Ruzé d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, fils de feu le maréchal de France Antoine Coeffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat. Ce dernier avait été l'ami du cardinal, qui le fit nommer successivement : surintendant des Finances, conseiller d'honneur au Parlement, grand maître de l'artillerie, lieutenant général des armées du roi en Piémont, et enfin maréchal de France — une belle carrière !

Henri de Cinq-Mars, né en 1620, était un beau et élégant jeune homme; sa taille avantageuse, le charme de sa conversation, son humeur enjouée et enfin les grâces de sa

# L'EXÉCUTION DE DEUX GRANDS SEIGNEURS



Richelieu traînant à la remorque de son bateau les conspirateurs Cinq-Mars et de Thou. (D'après le tableau de Paul Delaroche).

le voyage, il travaille l'esprit de son maître et le dispose si bien que le monarque devient tacitement le chef du complot.

Louis et son ministre se revoient à Lyon; s'y traitent avec défiance, puis continuent leur voyage.

Pendant que le roi rejoint son armée qui fait le siège de Perpignan, le cardinal est obligé par la maladie de s'arrêter à Narbonne. Il se croit perdu et, surmontant ses souffrances, s'en va à Tarascon pour être à portée de s'enfuir à Avignon ou en Italie.

Le roi, selon sa coutume, se lasse bientôt du siège de Perpignan; il se lasse aussi de l'outrecuidance de Cinq-Mars et envoie un émissaire à Tarascon pour dire à Richelieu qu'il l'aime plus que jamais ! En ce moment, le cardinal est en possession d'une copie du traité de Cinq-Mars avec l'Espagne, — on n'a jamais su comment il s'était procuré cette copie; — il l'envoie au roi par l'émissaire qui retourne à Narbonne.

Cinq-Mars et de Thou sont arrêtés (13 juin 1642) et enfermés dans la citadelle de Montpellier; mais on n'a pas de preuves certaines de la conspiration. C'est alors que Gaston d'Orléans, se croyant découvert, offre de faire des aveux complets si on lui accorde la grâce; le duc de Bouillon est prêt à céder sa principauté; quant au gentilhomme Fontrailles, le bossu, il s'est contenté de déclarer à Cinq-Mars : « Pour moi qui suis déjà très petit, si on m'ôtait la tête cela me donnerait la plus vilaine taille du monde. Vous trouverez bon que je me mette à couvert des couteaux. » Puis, lui souhaitant le bonjour, il monta à cheval et s'enfuit en Espagne, où il arriva sans accident.

Le roi a hâte d'aller trouver son premier ministre, à Tarascon; il n'y arrive dans cette ville que le 3 juillet, et ces deux personnages sont si malades, qu'ils couchent dans la même chambre. Les deux

s'adresse au roi. Mais le cardinal a déjà été prévenu de ces prétentions; il fait entendre au monarque combien il serait inconvenant d'élever ce jeune étourdi à un si haut rang. Les espérances de Cinq-Mars sont en bien mauvaise posture. On a dit qu'à ce moment, il convint avec Marie d'attendre la mort du cardinal, que, pour hâter ce terme, il avait projeté de le faire assassiner, et qu'il soumit ce projet au roi, qui rejeta bien loin cette audacieuse proposition. Il faut dire que Louis XIII, plus d'une fois fatigué des hauteurs et de l'espèce de servitude où son premier ministre le retenait, sembla souvent prêt à le renvoyer; il recula toujours parce qu'il avait compris l'indispensable nécessité; en résumé, il s'en servait sans l'aimer.

Cinq-Mars a perdu tout espoir sur Marie de Gonzague, mais il n'a rien abdiqué de ses autres prétentions; il s'imagine tout à coup qu'il pourrait bien gouverner la France et songe à substituer son chétif mérite au génie du grand cardinal. Il va conspirer.

Dans les rangs des ennemis du tout-puissant Richelieu figure un homme persécuté depuis longtemps par lui; c'est François de Thou, né vers 1607, d'abord grand maître de librairie du roi, puis conseiller d'État. Il s'attache à Cinq-Mars. Celui-ci lui confie ses projets et ses plans; de Thou approuve tout, sauf cependant le projet d'un traité avec l'Espagne, dont il sera parlé plus loin.

Parmi les créatures de Cinq-Mars se trouvait un gentilhomme nommé Fontrailles; il est bossu, laid et petit.

Monsieur le Grand a oublié que c'est au cardinal qu'il doit son entrée à la Cour. De son côté, ce dernier semble avoir pris à tâche d'humilier l'amour-propre du jeune homme, d'ailleurs très peu endurant; il le traite d'impudent et de présomptueux. Entre les deux hommes, c'est une haine qui ne connaîtra plus de bornes. Non content d'intriguer avec les mécontents, Cinq-Mars se décide à conspirer avec l'étranger. Il se lie avec Gaston d'Orléans, frère du roi, et, par l'intermédiaire de François de Thou, avec le duc de Bouillon. Il montre doucement au roi que le cardinal ne bouleverse toute l'Europe que pour se rendre nécessaire; il lui parle de la paix tant désirée par les peuples et, enfin, lui fait honte de la servitude où il est tenu. Le roi ne répond rien, mais semble approuver son favori. Cinq-Mars sait que sa tête est en jeu et qu'une faible indiscretion du monarque lui sera fatale; il veut s'assurer une retraite et demande à Bouillon de lui donner, en cas de nécessité, un asile dans sa principauté de Sedan; Bouillon refuse s'il n'a pas l'assistance des étrangers. Alors les conjurés traitent secrètement avec l'Espagne; Fontrailles fait plusieurs voyages dans ce pays.

Richelieu soupçonne la conspiration, pour occuper le roi et le jeter plus avant dans la guerre, il décide que tout l'effort de la campagne se portera sur les Pyrénées et que Louis prendra le commandement de l'armée.

Le roi et le cardinal se mettent en route, tous deux sont malades; ils suivent des chemins différents. Cinq-Mars n'a pu dissuader le roi et est obligé de le suivre; pendant



Portrait de Cinq-Mars. (D'après une gravure de l'époque.)

personne lui gagnaient tous les cœurs. Il plut si fort, que le monarque ne pouvait plus, bientôt, se passer de lui. Il était capitaine d'une compagnie du régiment des Gardes, et devint, avec une rapidité surprenante, grand maître de la garde-robe, et enfin grand écuyer de France; dès lors on ne l'appela plus que : *Monsieur le Grand* (il n'avait que dix-neuf ans !). Cette belle charge qui rapportait quinze cents écus, à prendre sur la cassette royale, était auparavant remplie par M. de Bellegarde, qui dut s'en démettre en faveur de Cinq-Mars, moyennant cent mille écus qu'il reçut du roi, à titre de récompense !

Cette élévation subite causa un certain émoi dans l'entourage du cardinal, mais ce dernier attachait peu d'importance à toutes ces plaintes, car il avait ses desseins. Abrégeons sur ce point. De plus, ne rappelons que pour mémoire que Cinq-Mars ne détestait pas un certain libertinage, alors que Louis XIII l'avait en horreur; on a cité le nom de Ninon de Lenclos en parlant des absences nocturnes, à la Cour, du jeune favori; la fureur du roi à ce sujet, puis le accommodement.

Jusqu'à là, Richelieu n'a pas dit grand-chose. Brusquement, Cinq-Mars devient amoureux; il sollicite la main de Marie de Gonzague, princesse de Mantoue (plus tard reine de Pologne); cette princesse accepte, mais à une condition: c'est que son futur sera duc et pair. Cinq-Mars, qui a vu grandir son influence avec une rapidité inouïe, est envahi par une ambition démesurée; il



Portrait de François-Auguste de Thou. (D'après une gravure de l'époque.)

moribonds prennent alors les mesures de rigueur qui doivent sauver l'État. Richelieu se fait nommer lieutenant général du royaume, avec les pleins pouvoirs de la royauté — il saura s'en servir —, et revient à Lyon en traînant à la remorque un bateau où ont été enfermés Cinq-Mars et de Thou, qui, à l'arrivée dans cette ville, sont écroués au château de Pierre-Encise. Louis XIII rentre à Paris.

À Lyon, le procès des deux accusés est ordonné. Une commission est constituée; elle est présidée par le chancelier Séguier, et composée de M. de Laubardemont, rapporteur, et de douze juges pris parmi les conseillers du roi, dont huit sont du Parlement du Dauphiné.

Tranquille sur le sort que fera cette commission à Cinq-Mars et à de Thou, le cardinal se mit en route pour Paris, — il n'avait plus que quelques mois à vivre; on l'avait placé dans une sorte de chambre de bois où il se tenait couché; cette étrange voiture était portée par vingt-quatre de ses gardes, qui marchaient tête nue; on abattait les portes des villes et des maisons pour la faire passer. À l'arrivée du moribond à Paris, on fit, pour ne pas l'incommoder, une rampe, dès la cour, et il entra chez lui, par une fenêtre dont on avait ôté la croisée.

Les interrogatoires que l'on fait subir aux deux prisonniers n'apportent aucun éclaircissement. Cinq-Mars dit que la déclaration écrite de Gaston d'Orléans n'est qu'un tissu de mensonges; on le



Cinq-Mars, avant de monter sur l'échafaud, embrasse, pour la dernière fois, son ami de Thou. (D'après une gravure de l'époque.)

confronte avec le duc de Bouillon ; là encore il déclare que tout ce que raconte le duc est contraire à la vérité. On ne réussit pas mieux auprès de Thou, qui nie tout. Le rapporteur Laubardemont adopte alors une autre tactique ; il assure Cinq-Mars que de Thou a fait une révélation complète de toute l'affaire et que, s'il veut, lui, Cinq-Mars, déclarer la vérité, il aura la vie sauve.

Dupe de cet artifice, Cinq-Mars ne fait plus un mystère de tout ce qui s'était passé et ne craint point alors de compromettre son ami de Thou.

Nous voici au 12 septembre 1642. En moins de onze heures, Cinq-Mars et de Thou seront jugés, condamnés et exécutés.

Dès sept heures du matin, M. le chancelier entre dans le palais du présidial de Lyon. Le chancelier est accompagné de MM. les commissaires députés par le roi ; le tribunal comprend, au total, quatorze personnages.

Le chevalier du guet est envoyé, avec sa compagnie, au château de Pierre-Encise, pour en extraire Cinq-Mars et le conduire devant le tribunal.

Appelé dans la chambre du Conseil, il passe une heure un quart devant ses juges. En sortant, on remarque chez lui une certaine agitation.

Vers neuf heures, le chevalier du guet retourne au château de Pierre-Encise et ramène François de Thou, dans le même carrosse de louage qui a servi pour Cinq-Mars ; l'accusé demande un *doigt de vin*, qu'on s'empresse de lui donner, puis est introduit dans la salle du Conseil.

Cinq-Mars est rappelé pour être confronté avec son complice. La séance dure plus d'une heure ; Cinq-Mars sort le premier ; François de Thou ne tarde pas à venir le rejoindre.

Une heure après environ, M. de Laubardemont, conseiller d'État rapporteur, et M. Robert de Saint-Germain, conseiller au Parlement de Grenoble, sortent de la Chambre et viennent préparer les accusés à la lecture de l'arrêt et les résoudre à la mort ; ils les exhortent à rappeler toutes leurs forces pour témoigner de la résolution. C'est alors que François de Thou dit à Cinq-Mars : « Humainement, je pourrais, monsieur, me plaindre de vous, vous m'avez accusé, vous me faites mourir ; mais Dieu sait combien je vous aime ; mourons courageusement et gagnons le paradis. » Les deux hommes s'embrassèrent tendrement.

Ensuite, on appela Palerme, greffier criminel du Présidial de Lyon, pour lire l'arrêt.

Les deux accusés se mirent à genoux, tête nue.

« Entre le procureur du roi, demandeur en cas de crime de lèse-Majesté d'une part, et MM. Henri d'Effiat de Cinq-Mars, grand écuyer de France, et François-Auguste de Thou, conseiller du roi en son Conseil d'État, prisonniers au château de Pierre-Encise... »

« ... Les commissaires députés par Sa Majesté ont déclaré lesdits d'Effiat et de Thou convaincus du crime de lèse-Majesté... »

« ... Pour réparation desquels crimes les ont privés de tous états, honneurs et dignités, et les ont condamnés d'avoir la tête tranchée sur un échafaud qui pour cet effet sera dressé en la place des Terreaux de cette ville... et ordonnons que ledit d'Effiat sera, avant l'exécution, présenté à la question ordinaire et extraordinaire... »

Après cette lecture, M. de Thou dit à haute voix : « Dieu soit béni ! Dieu soit loué ! »

Quant à Cinq-Mars, après avoir déclaré que la mort ne l'effrayait point, il traita d'infamie le paragraphe de l'arrêt qui le condamnait à la question : « Oui, messieurs, dit-il énergiquement, je crois que les lois en dispensent un homme de ma condition. »

Les condamnés demandent qu'on leur donne des confesseurs. Satisfaction leur est accordée sur-le-champ, car tout a été prévu pour que confrontations, arrêt, préparation à la mort et exécution n'occupent que quelques heures. Les pères Malavette, pour Cinq-Mars, et Mambroun, pour de Thou, sont alors introduits.

Les prisonniers sont remis au sieur Thomé, prévôt général des maréchaux du Lyonnais, qui devient responsable de leurs personnes.

M. de Laubardemont, rapporteur, et le greffier viennent prendre Cinq-Mars pour l'exécution de la partie de l'arrêt relative à la question. L'accusé est conduit à la *Chambre de gesne*, où sont disposés tous les instruments de supplice pour la question ; on l'y garde pendant une demi-heure et il en sort sans avoir été tiré (l'arrêt spécifiait qu'il serait simplement présenté à la question).

Les deux condamnés, se trouvant de nouveau réunis, s'embrassent avec effusion, se demandent pardon l'un à l'autre, et l'entretien se termine par ces mots de Cinq-Mars : « Allons, il est temps de mettre ordre à notre salut. Ils se séparent, emmenés par leurs confesseurs dans deux chambres distinctes.

Vers trois heures de l'après-midi, quatre compagnies du *Pennonage de Lyon* — c'est ainsi que l'on désignait la milice bourgeoise chargée de la garde de la ville — sont rangées sur la place de Terreaux, c'est un effectif de près de 1 200 hommes qui va former un carré dans lequel on ne laissera pénétrer que les personnages auxquels la loi a attribué ce privilège. L'échafaud a sept pieds de haut et neuf pieds en carré.

En son milieu, un peu sur le devant, se dresse un poteau de la hauteur de trois pieds (1 mètre environ), devant lequel on a placé un bloc de la hauteur d'un demi-pied (16 ou 17 centimètres) ; enfin, une petite échelle comprenant huit marches complète cette funèbre installation.

Toutes les fenêtres, tous les toits des immeubles, même éloignés, ayant vue sur la place sont garnis de personnes de toute condition et de tout âge.

Vers cinq heures du soir, Un carrosse est à la porte du palais du Présidial de Lyon. Cinq-Mars y monte le premier, accompagné de son confesseur, puis de Thou, accompagné aussi de son confesseur. M. Thomé, prévôt de Lyon, les archers de robe courte, le chevalier du guet avec sa compagnie, les escortent.

Cinq-Mars était vêtu d'un bel habit de drap de Hollande couvert de dentelles d'or, il avait des bas de soie verte et, par-dessus, des bas blancs avec de la dentelle ; il était coiffé d'un chapeau noir retroussé à la catalane ; sur ses épaules était jeté un manteau écarlate.

François de Thou portait un habit de deuil de drap d'Espagne et un manteau court.

L'exécuteur suivait le carrosse, à pied. Cet exécuteur était un portefaix, une sorte de gagne-deniers, homme âgé, fort mal fait, qui n'avait jamais fait aucune exécution et était simplement employé, de temps en temps, en la chambre de la gesne ; on verra de quelle lamentable façon il remplit son emploi d'un jour ! Mais l'exécuteur en titre s'était cassé la jambe !

Le carrosse s'arrête au pied de l'échafaud. Le prévôt en extrait Cinq-Mars, qui doit être exécuté le premier, et abat le mantelet de la portière du carrosse, afin de cacher à de Thou le supplice de son ami. Un archer se présente à Cinq-Mars pour lui prendre son manteau, prétextant qu'il a droit à cet objet ; le prévôt intervient et repousse l'archer. Cinq-Mars offre alors ce manteau à son confesseur.

Après les trois coups de trompette d'usage, le greffier criminel, à cheval, s'approche de l'échafaud et relit l'arrêt.

L'heure suprême a sonné. Cinq-Mars salue ceux qui entourent l'échafaud, se couvre et s'approche de l'échelle ; un archer se précipite vers lui et lui retire son chapeau, par derrière, le prévôt intervient encore ; il se fâche même et repousse l'archer. Cinq-Mars monte les degrés, fait le tour de l'échafaud et salue ; le bourreau s'approche pour lui couper les cheveux ; il est repoussé, et c'est le frère qui accompagne le confesseur qui procède à cette opération.

Voici comment est racontée l'exécution, dans un ouvrage anonyme paru en 1642.

« L'exécuteur tira de son sac son couperet (qui était fait comme celui des bouchers, mais plus gros et carré) ; Cinq-Mars, qui n'avait pas les yeux bandés, posa fort proprement son col sur le poteau, embrassant fortement ce poteau de ses deux bras ; il ferma les yeux et la bouche et attendit le coup que l'exécuteur vint donner assez lentement et pesamment, s'étant mis à sa gauche et tenant le couperet des deux mains. En recevant le coup, Cinq-Mars poussa comme un : Ah ! qui fut de suite étouffé ; la tête n'étant pas entièrement séparée du corps, l'exécuteur passa à droite, par derrière, et, prenant la tête de la main droite par les cheveux, de la gauche il scia avec son couperet une partie de la trachée artère et de la peau du col, puis jeta la tête sur l'échafaud. Le corps demeurait contre le poteau, qu'il tenait toujours embrassé ; l'exécuteur le tira de là, le couvrit d'un drap et mit son manteau par-dessus ; la tête fut placée sous le même drap. »

Cinq-Mars étant mort, on leva la portière du carrosse d'où François de Thou sortit souriant et saluant fort civilement autour de lui. Il monta, sans aide, sur l'échafaud, tenant son manteau sous le bras, puis, jetant ce manteau, courut vers l'exécuteur, qu'il embrassa, en l'appelant : mon frère, mon cher ami, et lui disant : « que je t'aime ! il faut que je t'embrasse puisque tu me dois, aujourd'hui, procurer le bonheur éternel ». Ensuite, s'étant fait bander les yeux, il mit son col sur le poteau qu'un frère jésuite avait torché avec son mouchoir, parce qu'il était tout moite du sang de Cinq-Mars, puis il présenta sa tête au fer de l'exécuteur.

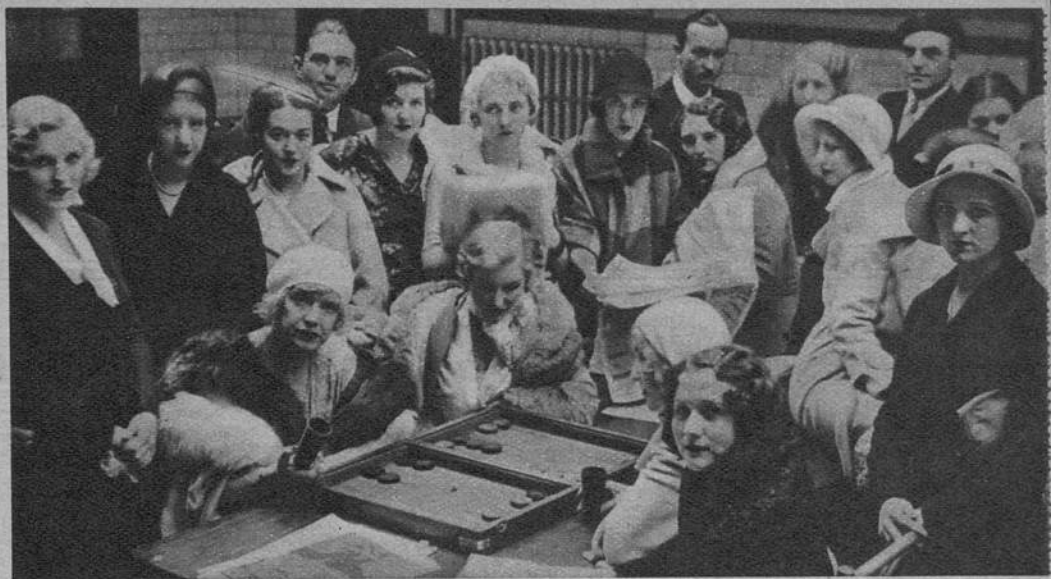
Que se passa-t-il alors exactement ?... Certains ont écrit que le malheureux de Thou reçut onze coups ; cela est certainement exagéré. Dans l'ouvrage anonyme déjà cité, il est dit que, le premier coup ayant été asséné trop près de la tête, le cou ne fut pas tranché, et que, ainsi décapité à moitié, le corps de l'infortuné de Thou s'écroula à gauche ; le bourreau voulut le *renverser* pour achever son œuvre, mais, effrayé des cris poussés contre lui, il donna trois ou quatre coups supplémentaires sur la gorge et ainsi sépara la tête.

Les corps des deux suppliciés furent placés dans le carrosse qui les avait amenés et portés aux Feuillants. Quelque temps après, celui de François de Thou fut détaché et transporté dans l'église des Carmélites ; son cœur fut porté à Paris et placé dans l'église Saint-André-des-Arts, sépulture ordinaire de la famille.

Louis XIII et Richelieu ne survécurent pas longtemps à ces conspirateurs.

Richelieu expira le 4 décembre suivant, et Louis XIII le 14 mai 1643.

F.-H.



Texas Guinan, en bétel blanc, entourée de ses girls, photographiée pendant son séjour au Havre en attendant le paquebot qui devait la rapatrier à New-York.

## L'Ennemi Public N° 3

D'APRÈS Jack Bilbo — ex-garde du corps d'Al. Capone — il y a des choses qu'un gangster digne de ce nom est incapable de faire :

Il ne peut pas torturer.  
Il ne peut pas trahir un ami.  
Il ne peut être longtemps fidèle à une femme.

Il ne peut aller voir un film de gangsters. ... Mais il peut se faire tuer par son portier, comme cela vient d'arriver au gros Larry Fay — dit « Gueule de Poisson » —

### Le crime.

La nuit du crime, Larry Fay — que la police new-yorkaise cataloguait « l'ennemi public n° 3 » — allongé sur un sofa, se reposait dans le foyer de son luxueux cabaret de nuit « La Casa Blanca ». Il rêvait sans doute d'un coup audacieux qui remettrait à flot l'état de ses finances, car, malgré les apparences et le luxe qui l'entouraient, il souffrait d'une impécuniosité profonde.

Tandis qu'il cherchait le « boulot » libérateur, la porte s'ouvrit brusquement, livrant passage, non pas à la fortune que Larry attendait, mais à l'ancien portier de la « Casa Blanca », Edward Maloney, un gros gaillard, qu'une absorption récente et trop copieuse de « gnole » rendait singulièrement agité.

Au bruit, Larry Fay se dressa et, voyant devant lui son ancien employé, il entra dans un vif courroux.

— Que viens-tu faire ici, damnée saucisse ?

— Je viens chercher l'argent que vous me devez, fit la damnée saucisse, que la colère du patron ne semblait pas intimider.

— L'argent que je te dois, ricana Larry, je vais te le payer avec une trigue, si tu ne sors pas d'ici immédiatement, face de rat !.

Au même instant, quatre détonations retentirent dans le club. Les dîneurs de la salle voisine s'enfuirent, terrorisés, une femme enjambant même le corps de Fay pour gagner la rue.

Celui qui s'était vanté qu'ils ne l'auraient jamais gisai en travers du sofa, avec une balle en plein cœur.

Quand la police arriva, Edward Maloney avait disparu.

### Le meurtrier.

Maloney était employé à la « Casa Blanca » en qualité de gardien de la porte, raison de cent dollars par semaine, quand Fay, ayant pris un autre portier, voulut réduire à soixante dollars le salaire de Maloney. Ce dernier, très irrité, se plaignit au patron en termes assez vifs, ce qui lui valut d'être renvoyé séance tenante, et, parait-il, sans argent.

Le rôle de portier dans un club de nuit consiste à jeter un coup d'œil par le judas, dès que quelqu'un sonne à l'entrée de l'établissement... Si le visiteur ne lui plaît pas, le *door-keeper* n'ouvre pas la porte et les poings de Maloney n'incitaient d'ailleurs pas à la résistance. Ses talents pugilistiques n'étaient pas ses seules armes de combat, comme nous venons de le voir.

### La victime.

La mort de Fay enleva à la vie de Broadway l'une de ses plus pittoresques figures. Pendant des années, il promena son museau allongé dans les lieux à la mode. Il aimait d'ailleurs à être pris pour un gentleman et rien ne le chagrinaient comme d'être pris pour un vulgaire *racketeer*, c'est-à-dire pris pour un de ces individus sans aveu, passés maîtres du chantage, et qui, de l'escroquerie à l'assassinat, savent parcourir avec brio toute la gamme des délits et des crimes. C'était un « chapeau de soie », comme disent les gangsters, en leur langue imagée, pour désigner celui d'entre eux qui affecte de paraître respectable.

Ses goûts vestimentaires n'étaient pas — quoi qu'il en eût — ceux d'un parfait dandy. Ses chemises étaient toujours d'une couleur voyante, mais c'est au bleu vif qu'allait sa préférence ; quant à sa cravate,

c'était un point de repère dans les foules, tant les tons en étaient discrets.

Ses ongles étaient teints d'un rouge éclatant. Sous les manières frivoles qu'il affectait, il cachait un tempérament brutal. Sous ses chemises de fantaisie, il portait un gilet blindé. Son sourire dissimulait deux rangées de crocs prêts à mordre.

### Du taxi au « Racket ».

Larry Fay naquit dans le district curieusement nommé Hell's Kitchens — Cuisine de l'Enfer.

Il contraria dans sa jeunesse les vœux de sa mère, qui voulait l'envoyer dans une Université, et préféra conduire un taxi, après avoir été quelque temps policeman.

Il n'était pas peu fier d'avoir été le chauffeur favori de l'impresario Florez Ziegfeld et de la « star » Constance Talmadge.

Ce fut dans les taxis qu'il devint millionnaire. Il en acheta des centaines pendant la guerre mondiale et fut bientôt à la tête de 3 500 chauffeurs auxquels il payait plus d'un million de francs par semaine.

Il refusa une offre de plus de 20 millions de francs pour ne plus se livrer à ce commerce pendant dix ans. A cette époque il était un aussi gros personnage dans le *racketeering* qu'Arnold Rothstein lui-même, mais il ne pouvait pas se contenter d'une seule affaire.

Il avait soif des lumières de Broadway et se lança dans les affaires de cabaret.

### Texas Guinan.

Après avoir subventionné plusieurs théâtres de Broadway, où il lança Texas Guinan, il ouvrit le « El Fay's Club », le premier cabaret de New-York contrôlé par un gangster. Texas en fut l'hôte, et sa gentillesse et son esprit contribuèrent à la célébrité de Larry. D'ailleurs, la France connaît de réputation la pétulante Texas Guinan et sa troupe de girls délurées ; on n'a pas oublié que Texas rêva, voici peu de temps, de faire une tournée à Paris. Mais les moralistes qui veillent aux portes de la France ne la laissèrent même pas débarquer : Texas et ses trop charmantes compagnes furent refoulées dès le Havre.

Texas Guinan est devenue « la reine des boîtes de nuit ». Elle non plus n'a pas suivi la route que lui traçaient ses parents. L'ambition de son père, un vieux fermier du Texas qui avait « fait ses affaires » était qu'elle devint une « dame » et, dans cette intention, il avait envoyé sa fille dans une pension renommée, près de Washington.

Tex ne put s'habituer à cette vie ; elle s'enfuit de la pension et se lança sur les planches. D'abord danseuse, puis artiste de cinéma, elle est aujourd'hui une femme bien rentée qui, se rappelant les jours difficiles, est la première à venir en aide au girls dans l'embarras.

### Le Tzar du lait.

Conjointement à ses affaires de cabaret, Fay s'occupait encore de taxis et ses véhicules étaient de couleur si voyante qu'on les distinguait à un mille de distance.

Bientôt, délaissant les taxis, il jeta son dévolu sur l'industrie laitière.

Voilà d'ailleurs comment Larry prétendait gérer sa nouvelle entreprise. Il accaparait le lait, faisait payer des tributs aux petits laitiers — il toucha plus de 10 millions de francs en un an — et ceux qui lui résistaient voyaient le lait qu'ils livraient mystérieusement empoisonné ou pollué.

Agé de quarante-neuf ans, il avait été arrêté 49 fois, mais s'était toujours tiré d'affaire avec des amendes, sans avoir jamais encouru une peine de prison.

Il avait récemment perdu sa fortune. Il avait acheté le vieux club « Napoléon », qu'il avait baptisé « Casa Blanca ». C'est là qu'il vient de trouver la mort.

Quand il tomba sous les balles de Maloney, l'homme qui avait jonglé avec des millions n'avait plus que 30 cents en poche.

BAP-MORISS.

# La folie de Missak

## LE BEAU LEVANTIN

**NICE (de notre envoyé spécial).**

Lorsque quelque événement grave se produit ici, lorsque de Cannes à Menton quelque scandale a éclaté, quelque crime mystérieux a été commis ou lorsque, à la veille de quelque élection, on désire connaître à l'avance le résultat, il n'est qu'un endroit où se renseigner : les petits bars du passage Emile Négrin.

Ils sont loin de la Promenade des Anglais et des Palaces, ils ne sont pas toujours fréquentés par les rois du jour, mais ils sont charmants. Tapis à l'ombre de vieilles maisons à l'italienne, frais comme des caves, profonds comme des repères, les petits bars du passage Emile-Négrin offrent les meilleurs vermouths italiens de la côte.

— Salut patron !

— Tiens ! te voilà, ami !

Inutile de préciser que cette courte conversation fut immédiatement suivie par l'offre d'une tournée.

Le patron, rond comme une boule, l'accent conquérant, les manches de chemise relevées, une belle chaîne d'or courant d'une poche du gilet à l'autre, fit trois petits tours sur lui-même derrière son zinc, puis s'arrêta net, le coude sur le comptoir, la main au front, l'œil interrogateur.

— Ai... et alors qu'est-ce que tu fais ici ?

— Je suis venu pour l'affaire Missak...  
— Hâ ! Tu vois, pôvre petit, tu as pas de « chince »... Missak, je ne le connaissais pas... je ne l'avais jamais vu.

Ce patron-là, de prime abord, ne connaissait et ne voyait jamais personne.

— Tant pis, alors adieu, on doit bien le connaître quelque part par ici, fis-je... j'en suis sûr même. Tu penses, il habitait rue Honoré-Sauveur et le passage donne dans cette rue, alors !...

— Et t'énervé pas, va l... Comme il est pressé l... Si, que je le connaissais bien un peu, mais tu sais, c'était pas un ami...

— Eh oui, patron, rappelez-vous, fit une sorte d'Italien affalé sur une table tout au fond de la salle — on ne voyait de lui que deux yeux brillants et une grande cicatrice qui barrait son front — rappelez-vous, il venait tous les soirs faire sa belotte ici et souvent il avait rendez-vous avec « Joli Louis ».

— Ha ! V... P... l... B... d'O... l si, si ; si, maintenant j'y suis. C'était la tête qui me revenait pas... Missak, Missak, celui qui a tué sa sœur ? Boudillou, si je le connaissais ! Je comprends... je croyais que tu voulais parler d'un autre... Tiens, assieds-toi ici, tu déjeunes avec nous ? Je te raconterai des histoires, et les clients aussi, sur ton Missak l...

\*\*\*

Missak Zeitoundzian était un jeune homme de taille moyenne, mais à la silhouette élégante... trop élégante. Son œil était trop joliment ou trop terriblement noir. Ses cheveux étaient trop bien cirés. Son profil avait cet attrait de certains princes du cinéma, c'est-à-dire qu'on ne

savait s'il reflétait de la distinction, ou s'il était l'image du vice.

Missak était né voici vingt-sept ans à Angora, ville turque. Et le propre de ce levantin aux gestes de velours était qu'on ne savait justement pas ce qu'il était. Simple gigolo pour dames d'un certain âge, comme il en foisonne dans les dancings de la Côte d'Azur ? Jeune éphèbe aux mœurs spéciales ? Homme du milieu, habillé avec un peu plus de recherches qu'à l'ordinaire ?

Personne, s'entend officiellement, ne savait quels étaient les goûts et les plaisirs de Missak qui, pour ceux qui ne veulent voir que du bien partout, était le plus sage et le plus réservé des fils respectueux. Ne faisait-il pas marcher à lui tout seul, avec l'aide d'un jeune frère et d'une gentille sœur, un commerce de tailleur qui prospérait si bien qu'il faisait vivre toute la petite famille, le vieux père Zeitoundzian compris.

Il fallut le drame rapide, navrant d'il y a quelques jours, pour que soudain chacun cherchât à savoir.

\*\*\*

Il était quatre heures de l'après-midi environ, un homme au profil dur, en bras de chemise, pénétra d'un pas ferme dans le commissariat :

— J'ai tué ma sœur !...

Il ne dit pas un mot de plus. L'employé secrétaire leva le nez de ses paperasses, et s'il n'avait remarqué du sang sur le pantalon de l'intrus, il aurait cru avoir affaire à un fou.

— Quoi ?

— Je vous dis : j'ai tué ma sœur !

— Venez là...

Et l'homme fut conduit devant le commissaire.

— Qui êtes-vous ?

— Missak Zeitoundzian, sujet turc, tailleur en appartement, 43, rue Honoré-Sauveur...

— Vous avez tué votre sœur ?

— Oui, de six coups de revolver et d'un coup de carabine.

— Elle est morte ?...

— Oui.

Déjà, deux inspecteurs étaient dépêchés vers les lieux du drame.

— Missak, racontez-moi ce qui s'est passé.

Et le levantin, avec une placidité tout orientale, conta la sanglante histoire :

— Nous étions seuls dans l'appartement, ma sœur Alice et moi... elle travaillait de son côté, moi du mien, nous échangeons quelques mots de temps en temps, lorsqu'Alice vint, comme elle le faisait depuis plusieurs jours, me reprocher mes sorties : « Tu fais la noce... tu fréquentes des gens de mauvaises mœurs... »

— J'ai mes amis, t'a les tiens, ça suffit...  
« Mais elle continua : « Tu vas jouer aussi et tu perds l'argent que tu gagnes... »

« Depuis près d'un mois, le travail traîne ici... la clientèle va se plaindre... »

Minak s'arrêta une seconde pour juger de l'effet produit par ses paroles. Mais si lui semblait représenter l'oriental et son mystère, le commissaire présentait le visage autrement froid et placide de l'homme de loi que rien n'étonne et qui écoute sans émotion.

— C'est tout ?

— Missak, un peu démonté, reprit :

— Non, c'est alors que la chose arriva. Tous ces reproches m'avaient peu à peu énervé, excité... et tout d'un coup je vis rouge. Ce fut plus fort que moi... je pris mon revolver et, comme un fou, je tirai...

« Pan... Pan... Pan... six balles ; Monsieur le commissaire !... six balles qui, je crois, toutes partirent... et Alice s'écroula... Qu'ai-je fait pendant les secondes qui suivirent ? Je n'en sais rien, mais ma sœur, qui n'était pas morte, gémissait et se traîna comme elle pouvait vers ma chambre... »

« A entendre ces râles, à voir tout ce sang et à voir son pauvre regard qui m'implorait, je devins de nouveau fou. Je pris ma carabine et la chargeai, mais le coup partit trop tôt. J'avais appuyé maladroitement sur la gâchette, alors je rechargeai l'arme avec de la chevrotine et posai le canon sur la joue de ma sœur... quand le coup fut tiré, tout était fini !... Me voilà !... »

— Vous avez donc tué votre sœur parce qu'elle vous faisait des reproches peut-être mérités ?

— Oui, monsieur le commissaire...

— Vous vous rendez compte que ce sont

Le meurtrier Missak.

des raisons bien futiles que vous donnez...

— Mais, monsieur...

— Notre enquête nous apprendra si vos dires sont exacts... Vous avez, semble-t-il, tué avec une sauvagerie peu commune...

— J'ai dit la vérité.

— Parfait.

A cet instant les deux inspecteurs revenaient du lieu du drame.

— Il s'est acharné comme une brute, dirent-ils, la malheureuse porte deux blessures à la poitrine et quatre au corps. Il dut l'achever d'un coup de chevrotine... la langue, la mâchoire, enfin presque toute la tête ne formaient plus qu'une « bouillie » indescriptible... il y avait du sang partout...

Missak avait donc bien dit la vérité en retraçant au commissaire la scène du meurtre, mais avait-il bien dit la vérité en précisant les causes ?

\*\*\*

— Alice ? Elle avait dix-huit ans et c'était un joli brin de fille, je vous le jure !... pauvre petite !

J'étais à nouveau dans mon petit passage où les confidences allaient leur train... Évidemment, on sentait de temps à autre quelque réticence, alors qu'au contraire, un autre client plus exubérant broyait assez facilement. Mais le père Tchoa, une vieille connaissance, en savait plus long que bien d'autres et on le prit à part.

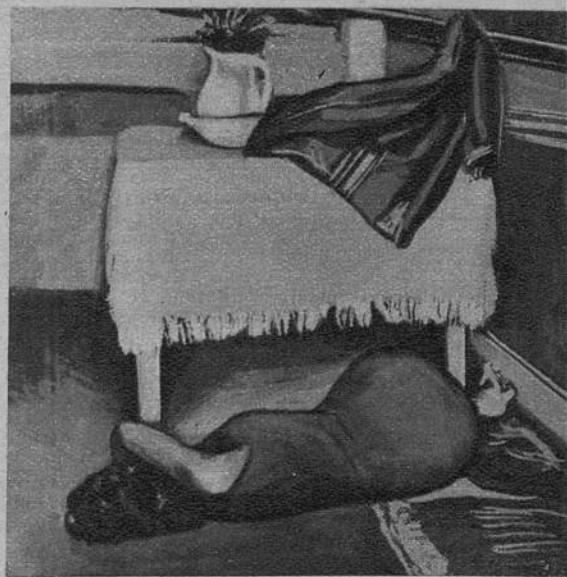
— Comment ça s'est passé ? Dame on ne le saura probablement jamais... Tu penses que, s'il y avait un type qui assistait à la scène, il ne se fera jamais connaître... alors... alors, mais, écoute bien cela : il y avait plus d'une raison pour qu'un drame éclate entre le frère et la sœur...

— ... ?

— Oui, tu vas comprendre. Alice, elle était jolie... on te l'a dit... lui, Missak, il était bien... alors entre orientaux, tu comprends ? tu saisis ?

— Oui, oui, parfaitement...

— Et il paraît que ça durait depuis pas mal de temps... or lui, Missak, en dehors de quelques amis propres et d'une clientèle



Le cadavre de la victime, couchée sur le côté gauche, les pieds contre le mur.

honnête, il fréquentait des drôles de gars... mais vraiment des drôles de gars... Imagine-toi, alors, c'est simplement une supposition, imagine-toi que, poussé par les autres, il ait voulu faire travailler sa sœur tu comprends comment ?... et qu'elle refuse... Furieux il la tue... Mais là il y a une raison...

« Remarque ça peut être autre chose, la petite qui se détache de lui pour un autre... Dans ce cas aussi il peut y avoir une grave dispute... qui finit par un crime... enfin tu saisis... mais t'en fais pas, ami, on tue pas sa sœur de six balles de revolver et d'une charge de chevrotine quand la sœur dit tout simplement à son frère :

« — Dis... tu sais, tu ne devrais pas sortir si souvent le soir, c'est pas sérieux... »

« C'est pas au père Tchoa qu'on raconte ça, il y a là-dessous un drame, un vrai drame terrible... mais aura-t-on intérêt à le dévoiler ?... N'est-ce pas déjà assez lamentable ainsi ? »

\*\*\*

A la nuit, le même soir, lorsque la ville s'endort enfin fatiguée d'une longue journée de sommeil et que seules brillent les lumières des boîtes du quartier de la place Masséna et du Casino, lorsque des autos filent vers Monte-Carlo ou Juan, dans ce jardin presque désert alors, deux hommes en casquette devisaient derrière un bosquet...

Je n'entendis que quelques mots, des amis m'ayant rejoint aussitôt.

— Missak... Missak, disait une des silhouettes... il se croyait « mariole »... et t'as vu c'qu'il a fait !... tiens, tu vois... c'était même pas un homme !...

PHILIPPE ARTOIS.

## Spada est arrêté

Le bandit corse Spada a enfin été arrêté. Il se trouvait chez ses parents. On l'obligea à sortir nu de sa maison et ensuite il fut contraint de s'habiller en présence des gendarmes qui avaient saisi toutes ses armes. Conduit à Ajaccio, le bandit a donné des signes d'aliénation mentale bien évidents. On se demande si Spada, traqué par la police, n'a pas jugé plus prudent de se faire capturer en simulant la folie, afin de bénéficier de l'indulgence de ses juges. Sur notre grande photo, on voit Spada entre les gendarmes, se cachant le visage. A gauche, son frère François, qui a été relâché depuis. La petite photo a été prise dans la prison d'Ajaccio, alors que Spada faisait une interminable prière.



# Le Contrat qui tue

BESANÇON

(De notre envoyé spécial.)

Pourquoi M<sup>me</sup> Malaissier décida-t-elle un beau jour de faire repeindre les murs de son débit, on ne sait ?

Depuis si longtemps, si longtemps les clients étaient habitués à ces cloisons jaunies et grasses, à ce plafond suintant l'humidité qu'ils ne s'attendaient pas à voir la tenancière prendre si soudaine décision.

Pourtant donc, un matin, elle apprit aux consommateurs présents qu'un peintre allaient venir s'installer chez elle pour effectuer différents travaux.

— Vous verrez, dit-elle orgueilleusement, comme il sera beau, mon café, après !

— C'est quelqu'un du pays qui va vous arranger ça ? demanda un homme.

— Non, un gars de Besançon. Vous comprenez, à la ville, ils sont plus au courant qu'ici de la mode actuelle et de ce qui se fait en décoration.

— Mais alors, vous voulez faire quelque chose de très bien ?

En riant, la débitante déclara :

— Lorsqu'on a des clients de votre qualité, il ne faut rien leur refuser. J'ai d'ailleurs consulté ma mère, qui s'est montrée du même avis que moi. Hier, j'ai traité avec le peintre. Nous nous sommes entendus sur le prix et j'ai signé un contrat.

M<sup>me</sup> Malaissier pouvait-elle se douter que cet accord constituait son arrêt de mort ?

C'était au Mont de Brégille, chemin de Vareilles, que M<sup>me</sup> Claire Malaissier tenait son débit, aidée de sa mère, une sexagénaire encore alerte.

Agée elle-même de quarante ans, elle dirigeait avec maîtrise le petit établissement depuis que son mari était décédé.

Une brave femme, sérieuse, travailleuse, estimée de tous les habitants de cette proche banlieue bizontaine et dont il n'aurait pas été permis de dire du mal.

Et sa vieille, si gaie et si affable, ayant toujours aux lèvres une parole aimable ou une boutade amusante !

— Elles sont bien gentilles, les dames Malaissier, disaient d'elles les gens du pays.

— Parait qu'elles ont de la fortune, hein ?

— Si c'est vrai, elles n'ont que ce qu'elles méritent, parce qu'on ne peut pas dire qu'elles rechignent à la besogne.

— Allons donc boire un coup chez elles. Les jours passaient, tranquilles et monotones pour les deux femmes, et le débit Malaissier faisait de bonnes affaires.

Tout allait donc pour le mieux jusqu'au jour où, on ne sait pourquoi, la patronne décida de faire repeindre son café.

Et l'ouvrier peintre avec lequel elle traita s'en vint s'installer chez elle, dans une chambre qu'elle lui prépara au deuxième étage.

Il se nommait Auguste Faivre, était âgé de vingt-six ans et demeurait chez sa mère, 12, faubourg Rivette, à Besançon.

Un assez beau garçon, ma foi, dont les bonnes fortunes ne se comptaient plus, paraît-il.

Trop beau garçon en tout cas, au gré des voisins des dames Malaissier.

Car du jour où il vint habiter chemin de Vareilles, au Mont de Brégille, les gens se mirent à jaser, qui avaient eu, jusqu'à présent, tant de respect et de sympathie pour la propriétaire du débit.

— Un jeune homme, comme ça, qui loge chez une femme ! N'est-ce pas bizarre ?

— Surtout qu'il n'habite pas si loin et qu'il pourrait parfaitement rentrer coucher chez lui. Faut croire qu'il a ses raisons pour rester là.

— Oh ! les raisons, elles ne sont pas bien difficiles à deviner. Vous êtes de mon avis, n'est-ce pas ?

— Sûrement, la pauvre vieille n'y voit rien du tout.

— Ou alors, elle ferme les yeux.

— C'est du propre !

Ainsi traînait-on dans la boue celle que, la veille, on aurait défendue avec la dernière énergie.

Ainsi s'effondrent brusquement les réputations qu'on pourrait croire le plus solidement établies.

Derrière les coteaux, le soleil avait disparu, laissant dans le ciel une traînée de feu. La soirée s'annonçait magnifique. Une atmosphère de calme et de repos baignait la campagne. Sur le pas des portes, on bavardait. Le chemin des Graveilles ne différait pas des autres rues banlieusardes.

Et, soudain, un coup de feu retentit, sonore, brutal, déchirant le respectable silence du crépuscule.

Un coup de feu !

Puis un deuxième !

Puis un troisième !

Puis d'autres. Personne ne songea à le compter. Tout ce qu'on savait, c'est que ça se passait assurément chez les dames Malaissier.

Il était un peu plus de dix-neuf heures.

— On se tue, là-dedans, gémit une femme.

— Des ivrognes qui se sont pris de querelle et...

— Mais non, affirma quelqu'un. J'y étais il y a pas dix minutes et la salle était vide. Seul le peintre, assis devant un apéritif.

— Allons-y !

Tout le monde se précipita.

Ce fut M. Herard qui entra le premier ; son voisin avait dit juste : aucun consommateur ne se trouvait dans le débit. Pas même une des dames Malaissier. Pas même le peintre, dont le verre, à moitié vide, était resté sur la table du coin.

Personne.

Seulement, en prêtant l'oreille, on percevait, venant de la cuisine, un horrible bruit : des râles ou des gémissements, on ne savait au juste. Mais c'était douloureux, terriblement douloureux à entendre.

Et M. Herard lui-même, qui était entré le premier dans la maison, hésitait à pousser la porte et à franchir le seuil de la pièce.

— Alors, qu'est-ce qu'on attend ?

— Ah ! fit-il dès qu'il eut jeté un regard dans la cuisine qui faisait suite à la salle du débit.

Près de la table, sur le dos, les bras en croix, était étendue Claire Malaissier. Elle

avait les yeux grands ouverts, mais ne bougeait plus.

A un mètre d'elle, sa vieille mère se roula sur le sol, en se tenant le ventre.

C'est elle qui poussait les sinistres et faibles cris.

Sa fille était morte.

Ayant étendu la blessée sur un petit lit, M. Herard aidé de ses voisins, téléphona à la police.

Cette dernière, en même temps que le Parquet de Besançon, arrivait bientôt sur les lieux.

— Voilà, expliqua un de ceux qui étaient arrivés les premiers, nous avons entendu des coups de feu, nous sommes venus et avons trouvé les deux dames Malaissier étendues dans la cuisine. L'une avait cessé de vivre, l'autre est là, dans le coma.

Le cœur traversé d'une balle, Claire Malaissier était morte instantanément. Sa vieille mère, blessée de coups de feu, donnait l'impression qu'elle n'en avait plus pour longtemps à vivre.

Elle avait cependant repris ses sens et pouvait répondre aux questions que lui posait M. Guillemet, juge d'instruction.

— Non, monsieur, disait-elle d'une voix chevrotante, non, monsieur, je ne connais pas celui qui a tiré. Je crois pourtant que c'est le peintre travaillant chez nous.

— Comment s'appelle-t-il ?

— Ça, monsieur, je ne sais pas. Où est ma fille ?

Et elle s'évanouissait à nouveau.

Le peintre avait disparu. Par où ? Personne ne l'avait vu fuir. Qui était-il ? On ne se souvenait même plus de son nom.

Il habitait là depuis une quinzaine de jours. C'est tout ce qu'on savait.

L'enquête elle-même apportait peu de renseignements aux magistrats : sur une table du premier étage on retrouva l'arme du crime, un revolver d'ordonnance modèle 1892, appartenant aux deux femmes.

Tout l'appartement avait été bouleversé, les meubles fouillés, les literies retournées. On pouvait, à première vue, être persuadé que le vol était le mobile du crime.

Restait à retrouver le peintre en bâtiments, parti si mystérieusement et dont le verre, à moitié empli, était resté sur une table, dans un coin du débit.

Cela ne tarda pas.

Le lendemain du crime, des inspecteurs de la sûreté bizontaine arrêtaient au domicile de sa mère Auguste Faivre.

Il était couché dans un état de prostration complète et ne fit aucune difficulté pour se laisser passer les menottes.

— Que me voulez-vous ? dit-il simplement.

— Pourquoi avez-vous tué votre employeuse, M<sup>me</sup> Claire Malaissier ?

— Ce n'est pas moi. Je suis parti, mon travail une fois terminé.

Les enquêteurs ne s'impatientèrent pas. — Allons, conseillèrent-ils doucement, le mieux est d'avouer. On sait que vous êtes coupable. Vous étiez dans le débit cinq minutes avant le drame.

Après un instant de réflexion, le jeune

homme baissa la tête et, sourdement, fit sa confession :

— Oui, là. C'est moi. J'ai agi dans un moment de colère. Depuis une semaine, la patronne et sa mère me faisaient des reproches au sujet de mon travail. La patronne, surtout ! Pourtant je faisais ce que j'avais à faire, en respectant les termes du contrat.

— Or, je ne recevais que des observations imméritées. Hier, pendant que je prenais l'apéritif, M<sup>me</sup> Claire Malaissier revint à la charge et me gronda grossièrement. Jusqu'à présent, j'avais tout subi sans rien dire. Hier, j'ai vu rouge. Prenant dans le tiroir-caisse le revolver que je savais y être, je me jetai sur les deux femmes. Elles s'enfuirent dans la cuisine, et c'est là que je les descendis.

— Je ne savais plus ce que je faisais. Je tirais, je tirais...

— Lorsque mon revolver fut vide, je m'enfuis par la porte du fond, donnant sur les jardins.

Il ajouta, comme avec regret :

— C'est mal, n'est-ce pas, ce que j'ai fait. Mais, vraiment, je demande pardon.

Des larmes coulaient sur son visage pendant qu'il terminait :

— J'ai fait croire à un cambriolage, mais je n'ai rien pris. Je ne suis pas un voleur. Oh ! non, pas un voleur ! J'étais en colère, simplement.

— Etait-il sincère ? En réalité, rien n'avait été dérobé mais la colère pouvait-elle expliquer ce sauvagement ?

Les gens de l'endroit, eux, ne pensent pas ainsi.

— On le disait bien, qu'il y avait quelque chose de louche. Claire Malaissier et le peintre étaient en relations intimes et, comme elle voulait le mettre à la porte, il s'est vengé. Bien fait pour elle !

Ils sont cruels ceux qui disent cela, cruels pour la fille jusqu'alors irréprochable de la pauvre vieille qui, étendue sur son lit d'hôpital, continue à murmurer en gémissant :

— Je crois bien que c'est le peintre. Pourquoi que ma fille lui avait signé ce contrat, grands dieux, pourquoi ?

Elle n'est pas de l'avis des gens.

GÉO GUASCO.

## AU SUJET D'UN SUICIDE

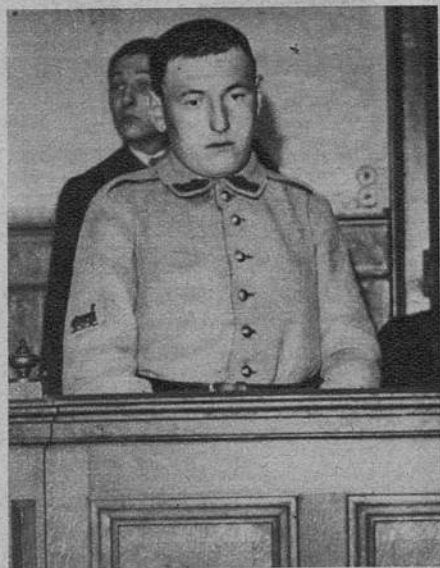
La fin tragique de John Ellis, le bourgeois anglais, attentant à ses jours, victime de ses propres victimes qui hantaient ses pensées, n'est pas un cas unique.

En 1923, à Breslau, le bourreau allemand Paul Spaithe se suicida pareillement.

Un autre cas, plus curieux encore est celui de l'Autrichien Karl Krantz, qui tua un de ses aides. Arrêté et jugé, le jury l'acquitta, estimant qu'on ne peut espérer trouver chez l'exécuteur des hautes œuvres un respect de la vie humaine analogue à celui qu'on doit rencontrer chez le commun des mortels.

C'est évidemment une conception, mais avouons qu'elle est pour le moins étrange.

### Le Sapeur coquet



Par coquetterie, le sapeur Marius Lascoles s'était habillé en sous-lieutenant. Le conseil de guerre l'a acquitté. (R.)

### Pilleurs de débits



Une bande avait la spécialité de piller les bureaux de tabac. Son chef, Pierre de Combale, a été arrêté.

### L'Abbé qui déchire



L'abbé Bethléem, qui déchire les journaux et stigmatise certains écrits, est passé en correctionnelle. Affaire remise. (H. M.)

### Trafiquant de Coco



Louis Melin, chef d'une bande de trafiquants de stupéfiants, a été arrêté par la brigade mondaine.

# UNE ÉTRANGE HISTOIRE DE LETTRES ANONYMES

Les journaux de l'époque — ces faits se déroulent il y a quatre ans — ne parlèrent point du mystère d'Elbeuf.

Nous n'en avons eu connaissance nous-même qu'au cours d'une conversation avec le directeur de certaine agence parisienne de police privée que nous étions venu interviewer sur un tout autre sujet.

Mais laissons la parole à ce policier qui nous conte l'étrange aventure suivante :

« Un dimanche matin, je m'étais rendu à mon bureau contre mon habitude, car je respecte le repos dominical, pour y étudier un dossier fort embrouillé sur lequel j'avais déjà pâli pendant plusieurs jours.

« Le dimanche, mes employés restent chez eux. J'étais donc seul dans mon bureau quand j'entendis sonner à ma porte.

« Contrarié d'être dérangé, je me levai et sans faire de bruit m'approchai de la porte donnant sur le palier. J'entendis alors la voix de ma concierge : « Monsieur, ouvrez, ce n'est que moi, M<sup>me</sup> Lebert. » Comme j'avais dit en passant que je ne serais chez moi pour personne, la concierge croyait utile de me prévenir ainsi.

« J'ouvris donc, et M<sup>me</sup> Lebert m'expliqua : « C'est un monsieur qui veut vous voir... Oui, je sais, vous ne voulez recevoir personne, mais paraît qu'il s'agit d'une grosse affaire... Et comme sans doute je n'avais pas l'air très disposé à recevoir le visiteur, ma concierge prit un ton larmoyant et ajouta : « Oh ! recevez le monsieur. Il m'a promis cent francs si que je réussissais... » (!)

« Je me mis à rire. J'étais désarmé.

« — Faites monter ce monsieur, dis-je. Mais c'est bien parce qu'il vous a promis cent francs.

## LE VISITEUR QUI REDOUTE LA POLICE OFFICIELLE

« Cinq minutes après, un quinquagénaire robuste, bedonnant, au visage énergique derrière une forte moustache poivre et sel, était installé en face de moi. L'homme m'expliqua ainsi la raison de sa visite :

« — Monsieur, je vous suis recommandé par un ami, M. Albert T..., qui fut votre client. Je suis un des plus gros industriels en tissu d'Elbeuf. Il se passe chez moi d'étranges choses que je ne veux pas confier à la police officielle, car un industriel se doit à ses affaires et je ne veux pas risquer, par l'imprudence de ces messieurs, de me faire mal voir de mes concurrents et de ma clientèle. En province, parfois, un rien suffit pour vous couler, et de savoir que des policiers ont enquêté chez moi ferait trotter de dangereuse façon certaines imaginations provinciales.

« Le visiteur ajouta qu'il savait qui j'étais, mais je vous passe les compliments dont il me bombardait pour me décider à m'occuper de ses intérêts.

« Aussi bien, suis-je d'une modestie non point excessive, mais... mettons raisonnable.

« Le mystère dont venait m'entretenir ce monsieur était assez étrange.

« Cet homme était marié, père de deux grandes jeunes filles de quinze et dix-sept ans, et d'un fils qui faisait à l'époque son service militaire à Paris. Famille parfaitement honorable et à l'abri, semblait-il, du plus minuscule drame intime.

« Or, depuis plusieurs mois, il ne se passait pas de semaine qu'une lettre anonyme n'arrivât à l'adresse de l'industriel. Dans cette lettre, on accusait tous les êtres qui lui étaient chers des fautes les moins avouables. La mère et les deux jeunes filles avaient chacun un amant et le fils vivait de la générosité... disons sentimentale, de deux dames d'Elbeuf, deux fort honorables épouses de commerçants elbeuviens.

## LA CASSETTE OUVERTE

« — Tout d'abord, m'expliqua le visiteur, j'ai jeté ces lettres odieuses au feu. Je pensais qu'il s'agissait d'une sottise vengeance de domestique ou d'ouvrier renvoyé. Mais certain jour j'ai été très surpris de constater qu'au moins l'une des accusations anonymes était vraie. Dans une lettre, reçue à mon usine cette fois, on me disait qu'au cours de sa dernière permission, mon fils avait ouvert un coffret où je cache certaine petite somme — dix mille francs exactement — représentant le premier bénéfice semestriel gagné dans mon affaire. Oui, c'est comme une sorte de superstition, j'ai décidé que du jour où je serai ruiné — j'espère qu'il n'arrivera jamais — et que je devrai dépenser cette somme, je la donnerai à ma femme et me ferai sauter ensuite la cervelle.

« Mais j'en reviens à l'accusation, poursuivit l'industriel. On me disait donc que mon fils avait trouvé le moyen d'ouvrir cette cassette et de prendre trois des dix billets qu'elle contenait, cela dans le but d'acquitter une dette de jeu.

« Je me rendis à midi dans ma chambre, ouvris la cassette et constatai qu'en effet elle ne contenait plus que sept billets !

« Vous pensez bien que cette constatation me troubla fort. Le dimanche suivant, prétextant une visite d'affaires, je me rendis à Paris dans mon auto, j'allai à la caserne où se trouvait mon enfant et cuisinai pendant un bon quart d'heure le pauvre gosse.

« J'ai oublié de vous dire qu'on accusait également Jean, c'est mon fils, d'avoir pris d'abord les trois mille francs dans la caisse du mess des sous-officiers. Je dis carrément à Jean ce que l'anonyme lui reprochait. Il lui fut très facile de me prouver qu'il n'avait pu prendre de l'argent dans cette caisse du mess... qui ne contenait d'ailleurs, on le prouva, jamais plus de cinq ou six cents francs.

## DEUX POINTS OBSCURS

« — Donc mon fils n'était pas le coupable. Mais deux points demeuraient obscurs : il manquait bien trois mille francs dans ma cassette et la serrure du petit coffret n'avait nullement été forcée.

Or, la clef de la cassette était toujours dans une petite pochette de mon portefeuille.

« J'aurais fini par oublier cette aventure si, le mois suivant, je n'avais reçu une nouvelle lettre anonyme qui m'annonçait que deux perles avaient été enlevées à un superbe collier que j'avais donné à ma femme à l'occasion de nos noces d'argent.

« Ces perles, disait la lettre, avaient été volées par la plus jeune de mes filles, ma chère petite Thérèse.

« Je constatai en effet que deux perles manquaient au collier de ma femme, mais je n'eus pas besoin de pousser bien loin l'interrogatoire de ma fille pour comprendre qu'elle était tout aussi innocente de ce deuxième vol que mon fils du premier.

« Voilà où en est le mystère. Vous intéresse-t-il et voudriez-vous le débrouiller ?

« L'affaire me paraissait si curieuse que je répondis affirmativement avec une telle précipitation que c'était autoriser le visiteur à me proposer des honoraires fort bas. Mais l'industriel ne parut pas s'en apercevoir et me dit avec un beau dédain de millionnaire : « Votre prix sera le mien ».

## DE DÉDUCTION EN DÉDUCTION...

« Le lendemain, je partais pour Elbeuf dans l'automobile du client, lequel avait tenu à m'attendre et à passer la soirée du dimanche avec moi pour, à l'occasion, trouver d'autres détails qui lui auraient échappé, détails susceptibles de me mettre sur la voie.

« Tandis que nous roulions sur la route d'Elbeuf, une idée me vint. Je demandai à l'industriel si tous les membres de sa famille étaient couverts d'une quantité à peu près égale de boue par le lâche anonyme.

« Mon client me répondit que sa femme, sa fille Thérèse et son fils Jean avaient été accusés tour à tour et que son autre fille Marie-Anne était plus épargnée.

« — Quelle est la nature de M<sup>me</sup> Marie-Anne ? demandai-je.

« Sans comprendre tout de suite la portée de ma question, l'interrogé répondit :

« — Une nature très droite, très normale. Marie-Anne est la mieux équilibrée de mes trois enfants. Jusqu'à vingt ans, Jean fut un brouillon, un écerelé qui me donna quelque inquiétude. Quant à Thérèse, très influencée par sa première communion, elle parla un moment d'entrer dans un couvent. Je crois qu'elle a changé d'avis depuis. Elle est assez nerveuse, mais on en fait finalement ce qu'on veut.

« J'interrogeai ensuite l'industriel sur ses domestiques, ses principaux collaborateurs de l'usine, sur les ouvriers récemment congédiés. Malheureusement, je ne découvris pas la moindre piste, tous ceux qu'on pouvait soupçonner n'ayant aucune raison de connaître l'existence de la cassette ni de pouvoir s'introduire la nuit dans la demeure de mon client pour y voler trois mille francs, sans fracturer la serrure du coffret et deux perles d'un collier enfermé dans un secrétaire dont la femme de l'industriel avait la clef dans son sac à main.

« Je ne devais donc, logiquement, que restreindre ma suspicion à l'entourage direct de la famille de l'industriel, à savoir : le père, la mère, les deux filles (pas le fils puisqu'il était à Paris), une femme de chambre, un chauffeur et une cuisinière, ces trois derniers personnages habitant la maison.

« J'établis tout d'abord que cuisinière, femme de chambre et chauffeur ne pouvaient être soupçonnés. Vous ne tenez pas à ce que je vous en expose les motifs ? Ils ne feraient que compliquer sans grand intérêt une aventure assez sérieusement embrouillée.

« Restait donc la famille, c'est-à-dire les trois femmes, car, à moins de prendre mon industriel pour un fou, je ne pouvais penser sérieusement que tout cela était pure imagination ou que volé et voleur ne faisaient qu'un.

## TROIS FEMMES

« La femme de mon client était une brave et timide bourgeoise, pas encore parvenue, après dix ans de richesse, à croire à sa fortune. Ses millions la gênaient. Non, cette nature très droite, toute simple, ne pouvait retenir longtemps l'attention du policier que je suis.

« Vous voyez comme la piste, car il y en a une bien qu'on ne puisse la voir, devient plus précise. Maintenant, mes soupçons ne pouvaient atteindre que M<sup>me</sup> Thérèse et M<sup>me</sup> Marie-Anne.

« Je n'osai naturellement dire à l'industriel où mes déductions professionnelles venaient de me conduire. Il eût été homme à me faire jeter dehors.

« D'ailleurs, il avait été entendu dès le premier jour qu'il ne me poserait jamais une question, qu'il ne ferait rien pour me gêner dans mon entreprise. Il m'avait présenté comme un camarade de guerre qui lui avait sauvé la vie au cours d'un assaut en Champagne, et tout le monde me faisait pour cela excellente figure.

« Il y eut même certain soir à ce sujet un incident qui faillit tout perdre. J'avais raconté de deux façons différentes l'assaut où je m'étais révélé comme héros. L'industriel ne sauva la partie qu'en expliquant que j'avais sauvé un autre camarade et que je venais de confondre les deux actions. Ainsi ma gaffe avait eu pour avantage de doubler mon mérite aux yeux des trois femmes.

« Tout naturellement, mon flair me dirigea vers l'aînée de ces deux filles puisque c'était elle la moins attaquée par les lettres anonymes.

« J'eus avec cette jeune fille tout à fait charmante de longues conversations qui finalement me confirmèrent dans ma nouvelle erreur. Elle n'était certainement pour rien dans la confection des lettres anonymes.

« Alors?... Il ne restait plus que la jeune Thérèse, moins expansive que son aînée certes, mais tout aussi sympathique et incapable elle aussi, semblait-il, d'une vilaine action.

« Et même à supposer qu'elle fût le « lâche anonyme », dans quel intérêt eût-elle agi ?

« J'avais, d'autre part, inutile de le dire sans doute, confronté les deux écritures des deux jeunes filles (même celles des parents) avec la calligraphie fort hésitante des lettres anonymes.

« Chose curieuse, il y avait dans l'écriture de ces lettres d'énormes ressemblances avec celle de chacune des deux jeunes filles. Les / et les c étaient ceux de Marie-Anne, les t et la façon de ponctuer accusaient nettement Thérèse.

« Tout de même, les deux jeunes filles ne collaboraient pas à cette œuvre absurde et méchante.

## LA CLEF DU MYSTÈRE

« Eh bien, après un séjour de trois semaines chez l'industriel d'Elbeuf, j'eus, par un coup de hasard, la clef de ce mystère.

« C'était un soir d'orage. Mon client était allé chasser chez des amis voisins, sa femme grippée était montée se coucher de bonne heure, et Marie-Anne s'occupait de sa maman.

« J'étais seul dans le salon avec la jeune et charmante Thérèse que je sentais ce soir-là plus nerveuse qu'à l'habitude.

« Voyant mon étonnement, elle expliqua : « Il doit y avoir de l'orage dans l'air. L'orage me fait mal aux nerfs. » Quelques minutes après cette déclaration, un coup de tonnerre ébranlait les vitres du salon.

« Thérèse poussa un petit cri, devint livide et, me fixant, brusquement s'écria : « Je vous défends de me regarder comme ça... Je veux

pas... Vous entendez, je ne veux pas ! »

« Le devoir d'un policier n'est pas toujours le même que celui d'un galant homme. M'étant entendu défendre un regard qui impressionnait, je rendis ce regard plus dur, plus fixe et m'approchai de Thérèse. L'effet fut presque foudroyant. La jeune fille ne bougea plus. Elle était en état d'hypnose.

« Et ce fut un jeu pour moi de tout lui faire raconter.

« Eh bien, voilà qui va vous surprendre, la jeune Thérèse avait écrit les fameuses lettres — car c'était bien elle la coupable — sous l'influence d'une personne, mais cette personne n'était point vivante et ne l'était plus depuis de nombreux siècles.

« Oui, il y avait dans la chambre de la jeune fille un saint Paul au regard très dur, un de ces regards qui vous suivent quelque soit l'angle sous lequel vous regardez un tableau.

« Ce portrait faisait face au lit de Thérèse, et la jeune fille, hypernerveuse (vraisemblablement hystérique), avait peu à peu été influencée par ce regard.

« Ajoutez à cela que le hasard, qui joue d'aussi nombreux vilains tours que de bons, avait fait tomber l'année précédente entre les mains de la jeune fille un traité d'hypnotisme et de sciences occultes en général, très documenté en particulier sur les phénomènes d'extériorisation.

« La jeune fille avait admis qu'un être pouvait en influencer un autre à distance, voire, étant mort, par le seul regard de son portrait.

## LE PORTRAIT QUI ORDONNE

« Et Thérèse était depuis un an sous la domination du regard de saint Paul et ledit saint Paul lui avait ordonné, m'avoua-t-elle, d'écrire les odieuses lettres anonymes et de simuler le vol des billets de mille comme celui des deux perles du collier maternel. Le grand apôtre pouvait-il être accusé de crimes aussi noirs ?

« Dans quel but ces diffamations et ces vols ? Elle ne put me l'expliquer, mais, m'ayant montré tout ce que contenait certain petit secrétaire, j'y découvris un programme de cinéma avec le scénario d'un film dramatique où, dans un but crapuleux, de tels vols avaient eu lieu et de telles lettres écrites. La jeune fille, confondant lectures et influence, avait cru que saint Paul lui ordonnait d'écrire les honteuses lettres et de commettre les deux vols.

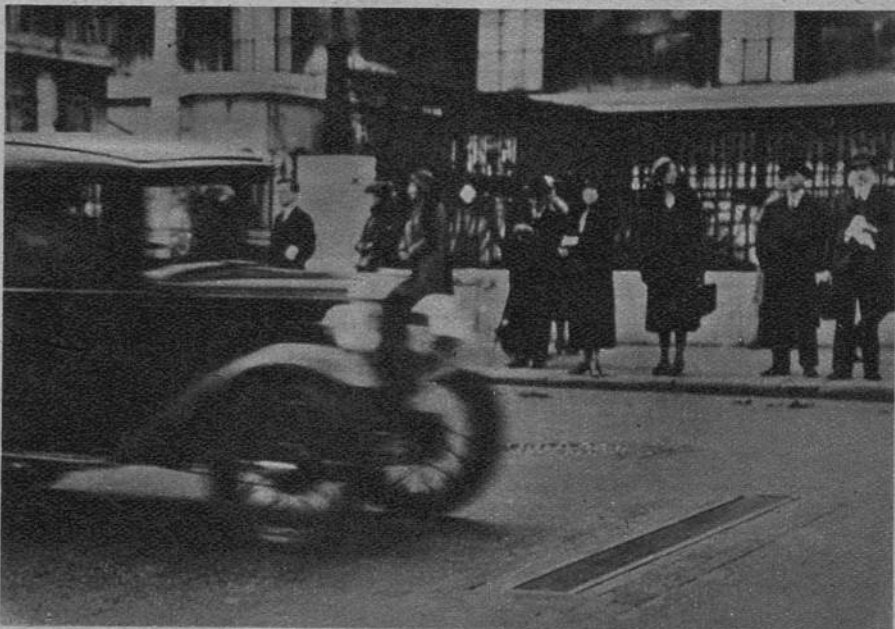
« Pour faire accuser sa sœur, Thérèse avait épargné Marie-Anne et imité quel que peu son écriture.

« Plusieurs sommités médicales, auxquelles, par la suite, je contai cette curieuse affaire, me déclarèrent que ce phénomène d'association était courant chez les super-nerveux.

« J'eus quelque peine à révéler la vérité à l'industriel, qui fit naturellement supprimer le tableau et envoya sa pauvre fillette dans un de ces admirables sanatoria de la Suisse où sont soignés par des cultures physiques et morale toutes particulières les affections nerveuses de toutes sortes, même celles qualifiées inguérissables. Je sais que la jeune Thérèse en est revenue avec une robuste prestance et des idées uniquement sportives qui font d'elle aujourd'hui la plus délicate jeune fille et, ce qui est mieux, la plus saine surtout.

JEAN KOLB.

## Pour améliorer le trafic



De nouveaux systèmes de signalisation sont expérimentés, en ce moment, à Londres. C'est ainsi qu'à Trafalgar Square, la

chaussée est barrée par des rampes lumineuses, dont les couleurs différentes indiquent aux autos si elles doivent ralentir, s'arrêter ou poursuivre leur route. (W. W.)

## Le Vicomte aux Écailles

(Suite de la page 7.)

midi) je m'aperçus qu'il ne me restait plus en banque que trente-sept mille francs. J'en avertis Helen, qui reposait encore au travers de notre lit saccagé. Un sourire fut sa seule réponse.

— Enfin, je vais pouvoir t'être de quelque utilité. Il ne te reste vraiment rien d'autre que ces trente-sept mille francs ?

— Rien d'autre.

— Alors, c'est très simple : tu m'épouses ; mon père, comme vous dites en français, passe l'éponge, et nous voilà à nouveau riches de tout ce que je ne peux en ce moment lui demander.

Sans répondre d'abord, j'attirai Helen dans mes bras. Je la tins un moment serrée contre moi, la respirai et me décidai d'un seul coup à tout lui confier :

— Ma chérie, je ne peux pas t'épouser... chut... ne m'interromps pas... Non, je ne suis pas marié et il n'y a qu'une seule chose pour m'ôter l'immense joie de te donner mon nom : c'est que mon nom n'est pas digne de toi.

Helen releva la tête qu'elle avait posée sur ma poitrine et sourit plus narquoisement encore :

— Oh ! d'Harcourt n'est pas un nom que je puisse porter ?

— Je ne suis d'Harcourt que pour les autres. Pour toi — hélas ! il faut que ce soit pour toi — je suis Pierre-Edmond Achour, escroc, rat d'hôtel, homme de joie.

Helen se décrocha brusquement de mon étreinte comme un navire quitte le quai. Au fond de la chambre où elle s'était réfugiée, elle me regardait sans un mot, sans une larme. Je n'ai jamais vu douleur plus immobile, angoisse plus infranchissable. Je restais là à la regarder, moi aussi, sans oser un geste, un mouvement, une parole, un appel de pensée. J'attendais.

Insensiblement, son visage se tourna vers la haute mer qui scintillait au delà de la baie grande ouverte. Elle considéra un moment le sourire alangui des lames et la trainée de brouillard qui flottait au loin vers le nord. Instinctivement, je m'approchai d'elle. Sa chair n'eut pas un recul lorsque ma main se posa sur sa hanche nue. Simplement, elle leva vers mes yeux ses yeux lucides et son visage où tremblaient confusément ses lèvres.

— Et maintenant, que comptes-tu faire et que veux-tu de moi ?

— Chérie, tu as apporté ici tous les bonheurs du monde ; il t'appartient de les laisser se flétrir au long de ma route. Helen, demain, pour vivre, je vais encore être obligé de voler ; après-demain, ce sera la prison : il faut partir...

## L'Emprisonnement pour dettes existe toujours

La prison pour dettes ! anachronisme désuet, usage périmé, histoire ancienne, oui, évidemment : en l'an de grâce ou de disgrâce 1933, la prison pour dettes n'existe plus.

En principe, elle n'existe plus en effet — en fait, elle existe toujours, seulement elle a pris un nom plus moderne : elle s'appelle la contrainte par corps.

Qu'est-ce que la contrainte par corps ? C'est le moyen de faire payer le condamné récalcitrant, qui est logé et nourri aux frais de l'Etat en attendant qu'il s'exécute ; or, entre la contrainte par corps et la prison pour dettes, il n'y a qu'une différence de mots.

La Société des prisons — car il existe une Société des prisons — vient de consacrer une de ses récentes séances à « la prison pour dettes » et à l'examen d'un intéressant rapport de M. Armand Mossé, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur, sur cette question ; il ressort dudit rapport que l'Etat a, en 1930, nourri et logé neuf mille « dettiers », dont la dette totale s'élevait à près de sept millions ; la peur de la prison a-t-elle amené certains condamnés à ouvrir leur portefeuille et à payer ? Bien peu, puisque le Trésor, sur ses sept millions, n'a touché que trois cent quarante cinq mille francs.

Lorsque les particuliers veulent, en vertu d'une condamnation pénale, faire subir la contrainte par corps à un débiteur, ils le font à leurs frais : ils doivent verser d'avance, et pour un mois, dix francs par jour : l'Etat prend la moitié de cette somme pour l'entretien du prisonnier et verse le reste du pécule... ce pécule est d'ailleurs, ô paradoxe ! remis au prisonnier lorsqu'on lui donne son exeat ; c'est ainsi que, dernière-

ment, un condamné à la contrainte par corps fit son temps et partit sans avoir payé sa dette, mais en recevant, lors de la levée d'érou, la moitié de l'argent que l'autorité militaire — car il s'agissait d'une condamnation de conseil de guerre — avait dû consigner pour faire incarcérer son débiteur ; n'y a-t-il pas là de quoi tenter la plume de quelque vaudevilliste ?

En vertu des lois de 1867 et 1928, la durée de la contrainte par corps est de un à cinq jours pour les dettes de 300 francs, de cinq à quinze jours pour 600, de deux à quatre mois pour 5 000 francs et de six mois pour plus de 5 000 francs ; d'ailleurs, tout jugement fixe toujours la durée de la contrainte par corps au maximum ; le régime des « contraints par corps » n'est pas celui des condamnés ordinaires : ils sont dispensés du costume pénitentiaire, ne sont astreints à aucun travail et peuvent s'offrir des « douceurs ».

Et dire que, jadis, Balzac fut enfermé à la prison de Clichy parce qu'il avait fait de mauvaises affaires dans l'imprimerie !

S'il fallait, de nos jours, incarcérer tous ceux qui, atteints par l'inexorable « crise », font des dettes, aucune de nos modernes « Bastilles » ne suffirait à les contenir !

Sylvia Risser.

## Nouvelles Primes AUX ABONNÉS DE Police-Magazine

habitant la France ou ses Colonies

**Prime n° 1. — SIX MOU-CHOIRS** chemisier, grande taille (45x45), bel ourlet à jours, batiste d'Irlande, vignettes blanches.

**Prime n° 2. — SIX MOU-CHOIRS** chemisiers grande taille (45x45), bel ourlet à jours, batiste d'Irlande, vignettes couleurs fantaisie.

**Prime n° 3. — UN BRIQUET AUTOMATIQUE**, fabrication soignée, nickelé et estampillé.


Pour chaque prime, frais de port et d'emballage : 1 fr. 50.

**échangez**  
votre ancienne  
moto contre une  
machine  
vraiment  
moderne :  
une

# GNOME RHONE

Tous les Agents de la marque sont susceptibles de faire cette reprise dans les meilleures conditions. Consultez l'Agent de votre région.

Demandez ses nom & adresse à Gnome-Rhone, 34 Rue de Lisbonne, PARIS



## ARTICLES D'HYGIÈNE

12 Préservatifs assortis et contrôlés avec catalogue illustré complet, envoyés discrètement en boîte cachetée sans aucune marque extérieure contre 15 fr. ou contre remboursement.

Maison **BELLARD-THILLIEZ** (Caoutchouc rayon P. M.)  
22, Faubourg Montmartre, PARIS (9<sup>e</sup>) (Gr. boul.)

**MARIAGES** riches et pour ttes situations Ag. Carls, 52, r. N.-D.-de-Lorette, Paris IX<sup>e</sup>. Mais. conf. 17<sup>e</sup> an. Rens. not. 2 fr.



### LE RECORD DU RIRE

Contre 2 fr. en timbres, vous recevez le **SEKSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ** 300 p., 1900 grav. : Farces, At-tropes, Chansons, Monolog., Lièvres rires sur les danses, L'Hypnotisme, la Magie, etc.

Sté A. GODEL, 9, Bd St-Martin, PARIS  
Demander le nouvel album n° 18

## J'AI MAIGRI

de 6 livres en 6 jours par simples frictions avec composé à base de plantes. J'ai fait vœu de faire connaître gratuit et discret, ma recette simple, facile et peu coûteuse, recommandée par corps médical. M<sup>me</sup> BOS, 67, rue Rochechouart, Paris.

## PAGÉOL

Energique antiseptique urinaire.  
**BLENNORRAGIE, CYSTITITE, PROSTATITE.**  
Évite toutes complications, supprime la douleur.  
(Communication à l'Académie de Médecine)

CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et ttes pharm<sup>s</sup>  
La boîte 16 fr., 1<sup>re</sup> 16 50. La triple boîte, 1<sup>re</sup> 36 20

**M<sup>me</sup> LEBERTON** Tarots, Chiromancie, Astrologie, Graphologie, de 1 h à 7 h. ou par corr. 20, rue Brey, 1<sup>er</sup> à g. Paris (Étoile)

### SOIGNEZ CHEZ VOUS

SANS PERTE DE TEMPS, SANS FIGURES, SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL. **MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES** SYPHILIS, BLENNORRAGIE, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE. Traitement facile à appliquer soi-même à l'usage de tous. Efficace et sûr.

**SERUMS - VACCINS NOUVEAUX**  
Venir ou écrire : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9<sup>e</sup>  
Angle Chaussée d'Antin

### RIDES NEZ BRILLANTS

Disparition complète en 8 jours avec simples frictions (3 minutes) rajeunissement instantané un vrai miracle, notice gratuite. Lab<sup>o</sup> PRIMUS, 67, rue Rochechouart — PARIS.

### DÉTATOUAGE

sans pigüre, sans acide, sans électricité.  
**PRODUITS — MÉTHODE DIOU**  
Montreuil-sous-Bois (SEINE)  
17, Rue des Bons-Plants, 17.

**AVENIR** dévoilé par la célèbre voyante M<sup>me</sup> MARYS, 45, r. Laborde, Paris-8<sup>e</sup>  
Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

### SITUATION LUCRATIVE

Indépendante, sans capital. Jeunes ou vieux des deux sexes, demandez-la à l'École Supérieure de Représentation, fondée par les industriels de l'Union Nationale. On gagne en étudiant. Cours oraux et par correspondance, quelques mois d'étude. Brochure 17 gratis, 3 bis, rue d'Athènes, Paris (9<sup>e</sup>).

## En Réclame

### 2 Magnifiques Carillons WESTMINSTER

**PRIX SACRIFIÉS** Valeur réelle 500 fr. Au comptant 337<sup>fr.</sup> 50

**QUANTITÉ LIMITÉE** Valeur réelle 600 fr. Au comptant 405<sup>fr.</sup>

**PAYABLES 25 frs PAR MOIS**

**BULLETIN DE COMMANDE B. E.**  
Facilement Els CAMP, Paris. Carillon Westminster modèle :  
A, haut, 72 cm., étinc. clair ou foncé façon noyer, 450 frs.  
B, haut, 70 cm., étinc. clair ou foncé façon noyer, 375 frs.  
(Bref la même notice)  
payable 25 frs par mois au compte de Chèques Postaux PARIS 595 51. Un bulletin de garantie accompagnera l'envoi.  
CJ- joint... frs montant de la 1<sup>re</sup> mensualité et des frais d'emballage et d'expédition suivants : 18 frs pour France, 36 frs pour : Corse, Algérie et Tunisie.

Faculté de retour dans les 8 jours en cas de non convenance.

ETS CAMP, 1, Rue Borda - PARIS (3<sup>e</sup>)

## Pour Maigrir

Prenez les **PILULES GALTON** le meilleur amaigrissant  
Réduction rapide des Hanches, du Ventre, du Double-Menton, etc. Absolument sans danger  
Le flacon avec notice, contre remb. : 20 fr. 85 - J. RATIE, ph., 45, r. de l'Échiquier PARIS, 10<sup>e</sup>

### SEINS LA PARURE DE LA FEMME

Merveilleuse poitrine en 10 jours sans drogues p<sup>r</sup> procédé nouveau, usage externe, notice gratuite.  
M<sup>me</sup> W. HUMBERT, 67, r. Rochechouart, Paris.

**INFAILLIBLEMENT** avec l'IRRADIANT...  
de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M<sup>me</sup> GELLE, 109, r. de Tolbiac, PARIS, en broch. grat. N° 4.

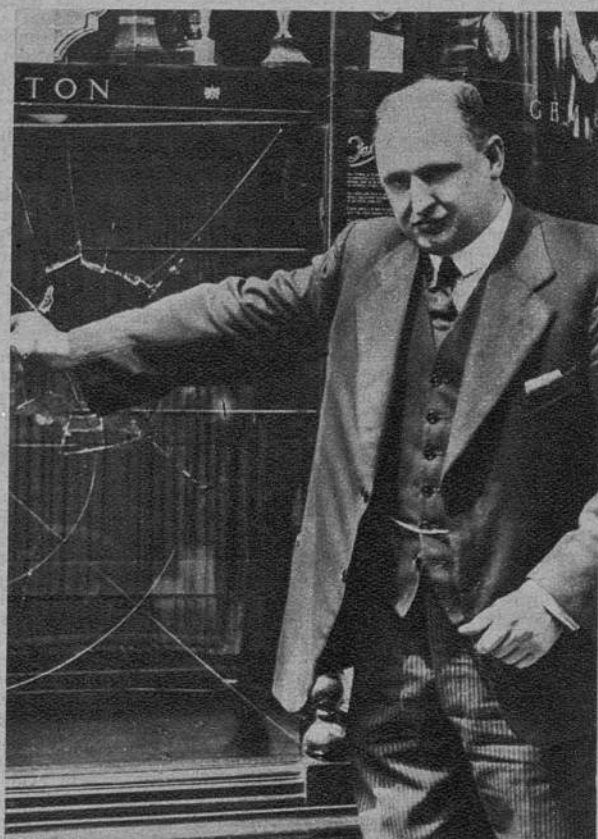
**COPIES** adresses pr enveloppes 15 fr. le cent et bons gains pr tous. Renseignements et échantillon du travail gratis. Laboratoires de PROVENCE, B. U. à Marseille.



A Londres, une jeune femme de dix-neuf ans, Mona Lavinia Moussain, femme d'un chef indien, a été retrouvée assassinée dans l'immeuble que représente notre photo. Assassinat mystérieux, que la police cherche à éclaircir. (I. P. S.)



A Pont-à-Mousson, un nommé Beylet Nicolas, trente ans, a tiré des coups de revolver sur le vannier Houckerl et son amie. Pourquoi? On l'ignore. Les deux victimes, grièvement blessées, sont à l'hôpital. (G.)



En plein centre de Londres, des voleurs se sont attaqués à une bijouterie. Ils ont mis en miette une glace et fait main basse sur de nombreux bijoux. Cela se passait en plein jour. Voici la vitrine de la bijouterie cambriolée. (I. P. S.)



A Strasbourg, Caroline Schneider, dite « Lina la Vannière », est passée en Cour d'assises. Elle avait joué du couteau au cours d'une rixe entre son ami Rickert et un nommé Decker. Decker en mourut. Quatre ans de prison à « Lina la Vannière ». (G.)



Au cours du procès Oustric-Benoist (corruption de fonctionnaire) M. Chiappe, préfet de police, a déposé avec autorité et énergie. MM. Oustric et Benoist ont été acquittés. (Rol.)



A Paris, une nouvelle manifestation des commerçants contre les excès fiscaux a eu lieu. Pendant une demi-journée, les magasins furent fermés. Mesure à peu près générale dans toute la capitale. (H. M.)



Au fameux Derby d'Epsom, qui remue toute l'Angleterre, le service d'ordre est, on se l'imagine, d'une importance considérable. Pour occuper leurs loisirs, les policemen



cherchent le possible gagnant, sur le champ même de la course. A droite : voici le rassemblement des policiers avant la course. (I. P. S.)